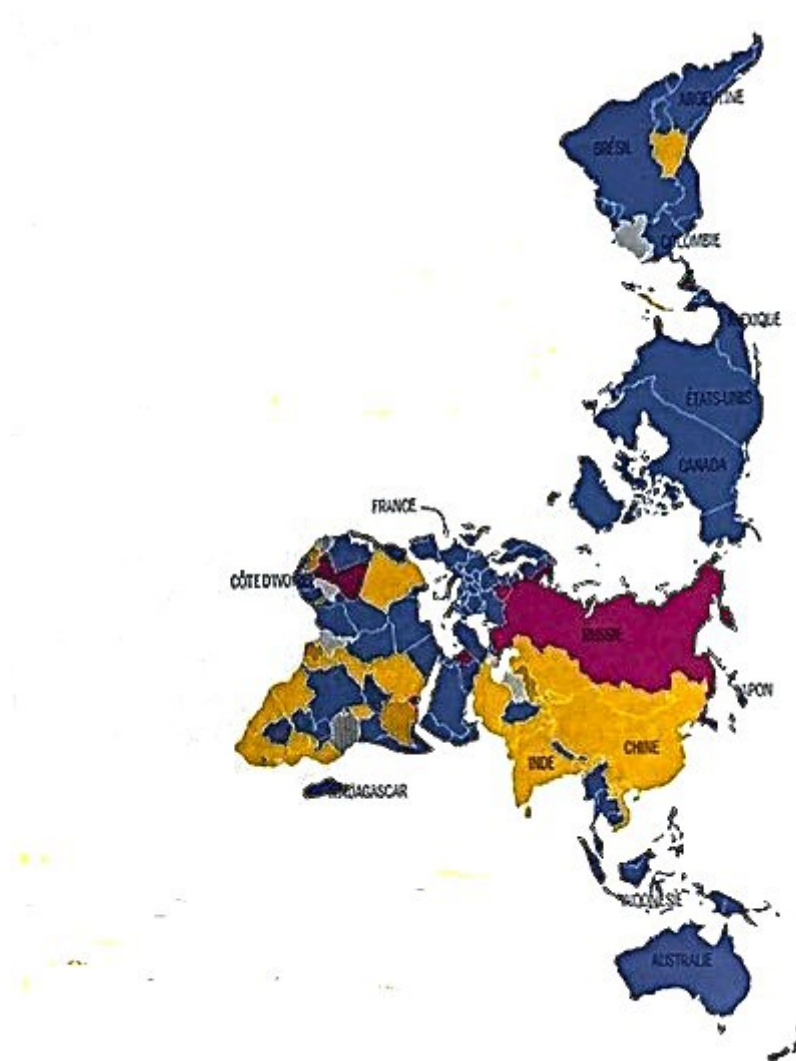




**Thème d'étude de l'Union IHEDN
Année 2024/2025**

**Défense :
l'Union européenne à la croisée des chemins
Essai d'étude stratégique**



Défense : l'Union européenne à la croisée des chemins

Essai d'étude stratégique

*

**Thème d'étude de l'Union IHEDN
Année 2024/2025**

Les membres du groupe de travail :

- ◆ Paul Morin, président de l'AR18
- ◆ Jean-Louis Lobstein, vice-président de l'AR18, rédacteur et pilote de l'étude
- ◆
- ◆ **Comité 17**
- ◆ Philippe Mounier
- ◆ Jean-Claude Rodriguez
- ◆ Patrice Soullie
- ◆ Jacques Tabary
- ◆
- ◆ **Comité 79**
- ◆ Philippe Audouin
- ◆ Mark Billot
- ◆ Guy Brangier
- ◆ Pascal Goubault
- ◆ Yann Pilpré
- ◆ Denis Roussel
- ◆ Damien Sallier
- ◆ Pascal Wierzbicki

Sommaire

P. 7	Introduction Avatar du concept de défense dans l'Union européenne L'Europe à l'heure des choix Être, exister, incarner
P. 9	Chapitre I. Situation géopolitique de l'Europe Le grand échiquier eurasiatique Le grand basculement
P. 15	Chapitre II. La construction européenne à l'épreuve de sa défense La construction européenne et l'émergence d'une défense européenne Une Europe unie pour sa défense, un rêve ancien qui n'a pas encore abouti Quelle défense pour l'Europe aujourd'hui ?
P. 21	Chapitre III. Les conséquences du repli annoncé des États-Unis d'Amérique Le repli américain, une mesure de défiance envers l'Europe Autonomie stratégique européenne Politique économique et industrielle de l'armement La double illusion d'une Europe de la défense et d'une OTAN protectrice L'Europe de la défense et le réarmement
P. 27	Chapitre IV. L'Union européenne, enjeu du bouleversement de l'ordre mondial La défense européenne au milieu du gué L'Europe face à ses menaces Penser l'identité de l'Europe pour défendre ses valeurs
P. 32	Chapitre V. Défense européenne, une utopie à rejeter ou une opportunité à saisir Le Livre blanc sur la défense européenne Pour une architecture de sécurité européenne Pour une Union européenne hybride, fédérale et confédérale Vers une dissuasion nucléaire française étendue à l'Europe
P. 39	Propos conclusifs pour une démarche prospective : l'Union européenne en quête de scénarios de futurs possibles
P. 43	Note de synthèse Constats et recommandations
P. 47	Bibliographie
	Schémas et illustrations
P. 14	Carte des institutions et principales agences européennes
P. 20	Les principales institutions de l'Union européenne
P. 26 et 38	Le processus décisionnel européen.

Introduction

Avatar du concept de défense dans l'Union européenne

La défense est une préoccupation plutôt récente de l'Union européenne. Elle l'est depuis le traité de Lisbonne en 2007, qui instaure la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), volet de la PESC (politique étrangère et de crise) qui inclut la coopération et la coordination entre les États membres de l'Union en matière de défense. Cette politique permet à l'Union européenne de participer à des opérations civiles et militaires à l'étranger comme le maintien de la paix, l'aide humanitaire, la prévention des conflits, la recherche de stabilisation, les actions de désarmement, les avis et conseils militaires.

Depuis le début de « l'opération militaire spéciale » menée par la Russie en Ukraine en février 2022, et même dès 2014 avec l'annexion de la Crimée par cette même Russie, le renforcement de l'Europe de la défense revient au centre des priorités. Mais face à la menace, les Européens sont loin de présenter un front uni.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen a présenté le 17 septembre 2024 la composition du nouveau collège des commissaires approuvée par le Parlement européen, renouvelé lui aussi suite aux élections européennes de juin 2024. La compétence défense semble y prendre une dimension nouvelle si l'on en croit les objectifs politiques fixés pour les cinq années de la nouvelle législature : en témoignent en effet la désignation des nouveaux commissaires et leur place dans l'organigramme, ou encore la création d'un poste de commissaire chargé de la défense et confié, avec une arrière-pensée manifeste, au Lituanien Andrius Kubilius.

La nouvelle configuration européenne impose aussi de composer avec des groupes politiques au Parlement européen, sinon d'extrême droite, du moins de mouvance populiste qui, généralement, affichent fortement une sensibilité favorable à la Russie. Et cela vaut aussi quelquefois pour des chefs d'État ou de gouvernement, comme Viktor Orban, Premier ministre de Hongrie, qui défraie la chronique sans complexe depuis des mois.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer l'élection de Donald Trump à un second mandat à la présidence des États-Unis d'Amérique. Le 47^{ème} Président des États-Unis apparaissait, avant même son entrée en fonction, à travers ses rododromades et ses annonces tonitruantes, comme une menace autant que son homologue russe Vladimir Poutine.

L'Europe à l'heure des choix

Il apparaît clairement qu'en matière de défense, « l'Europe est à l'heure des choix », comme l'affirmait la une de certains journaux à l'occasion de la conférence sur la sécurité européenne le 14 février 2025 à Munich : les Européens s'étaient donné une mission quasi impossible, celle de tenter de parler d'une seule voix sur l'Ukraine face aux États-Unis ; ils pensaient jouer leur participation ou plus exactement la participation de l'Europe aux négociations de paix en Ukraine. D'aucuns pouvaient dire encore que l'Union européenne est à la croisée des chemins, mais l'expression métaphorique allait s'avérer dramatiquement juste quand le Vice-président J.D.Vance, en reprochant violemment « le recul de l'Europe par rapport à certaines de ses valeurs les plus fondamentales » provoqua l'accident et la sortie de route de l'Europe. La sidération, la perplexité doublée d'inquiétude des gouvernants européens et du Président Volodymyr Zelenski ne vont que s'accroître peu après devant le scénario déroulé par la partie américaine dans le bureau ovale de la Maison Blanche.

Dans ce contexte, le concept de défense européenne apparaît dans toute sa complexité avec ses multiples facettes. La défense européenne doit être en résonance avec le vieil adage romain :

« Si vis pacem, para bellum¹ ». Elle renvoie à la notion de menace, à la préparation et à la conduite de la guerre, à l'armée et aux moyens qui lui sont nécessaires ; mais la défense, ce sont aussi – et peut-être avant tout – les relations internationales, la diplomatie, les efforts politiques qui sont déployés pour maintenir la paix ou la restaurer. Il devient dès lors clair, à la lecture d'événements récents et de controverses nationales ou internationales, que l'Union européenne se trouverait, en matière de défense, dans l'obligation de se positionner ou de se repositionner, de faire des choix, très probablement dans un contexte de crise, qui conditionneraient durablement son avenir.

Être, exister, incarner

Émerge dès lors une problématique à la fois essentielle et existentielle. Le modèle de l'Union européenne (dont l'économie est la vocation première et fondatrice), est-il pertinent en matière de défense et de sécurité ? Si l'Union européenne dispose dans le secteur économique de larges marges de manœuvre en matière de défense et de sécurité, elle ne semble pas reconnue pour agir avec autorité dans le jeu dangereux des relations internationales. En cas de conflit ou simplement de crise, existe-t-elle sur la scène internationale ?

En corollaire des questions précédentes, il serait opportun d'examiner comment l'Union européenne pourrait incarner la puissance européenne des nations ou des États qui la composent.

L'étude se propose d'abord d'étudier les relations internationales sur « le grand échiquier eurasiatique » ainsi que le positionnement des principaux acteurs stratégiques que sont l'Union européenne, les États-nations européens, les États-Unis d'Amérique, la Fédération de Russie et l'Ukraine.

Elle revient ensuite sur les grandes étapes de la construction européenne et l'émergence d'une Europe de la défense à propos de laquelle il faut se demander s'il ne s'agit pas d'une utopie.

Puis elle analyse les conséquences pour l'Union européenne du repli annoncé des États-Unis en matière économique et financière, mais aussi politique.

Elle présente encore l'Union européenne comme l'enjeu du bouleversement de l'ordre mondial. Il importe avant toute chose d'inscrire la construction de la défense européenne dans son contexte, celui des menaces qui s'annoncent à l'horizon, mais aussi celui des valeurs, qui constituent le cœur de l'identité européenne.

Elle veut examiner enfin avec un œil critique les diverses solutions qui se présentent : le Livre blanc sur la défense européenne, une armée européenne au niveau supranational, une proposition pour une Union européenne hybride, fédérale et confédérale, et une réflexion qui tend vers une dissuasion nucléaire française étendue à l'Europe.

1 Traduction littérale : Si tu veux la paix, prépare la guerre

En quête de futurs possibles...

Chapitre I

Situation géopolitique de l'Europe

Le grand échiquier eurasien

L'Union européenne est-elle en tant que telle un acteur géostratégique sur « le grand échiquier » des relations internationales, capable de maintenir la paix en Europe ? Le regard américain sur la géopolitique mondiale tel qu'il s'exprime dans *Le Grand Echiquier*² de Zbigniew Brzezinski, conseiller à la sécurité nationale du président des États-Unis, Jimmy Carter, est une bonne entrée en matière.

Les États-Unis d'Amérique sont une puissance impériale, la première puissance globale de l'histoire. « L'effondrement du bloc soviétique place les États-Unis dans une position sans précédent. Ils sont devenus du même coup la première et la seule vraie puissance globale. A bien des égards, la suprématie globale de l'Amérique rappelle celle qu'ont pu exercer jadis d'autres empires, même si ceux-ci avaient une autre dimension plus régionale. Ils fondaient leur pouvoir sur toute une hiérarchie de vassaux, de tributaires, de protectorats et de colonies, tous les autres n'étant que des barbares.³ »

Ce court plaidoyer doit s'apprécier à la lumière du long cheminement historique, depuis les guerres d'Indépendance suivies de la guerre de Sécession, la conquête de l'Ouest, les deux guerres Mondiales, la guerre froide, qui a élevé progressivement, voire propulsé les États-Unis au faîte de la puissance lors de l'effondrement du bloc soviétique. « La puissance globale à laquelle se sont élevés les États-Unis est donc unique, par son envergure et son ubiquité. Non seulement l'Amérique contrôle la totalité des océans et des mers, mais elle dispose de forces amphibies lui permettant d'intervenir partout. »⁴

Mais cette puissance n'est pas seulement militaire, elle est globale et elle mobilise l'ensemble des ressources économiques et technologiques, des ressources médiatiques et culturelles sans oublier les ressources humaines : tout semble toujours croître en suivant une courbe régulière qui soudain peut basculer dans une progression exponentielle⁵. Et, basculement encore, cette puissance impériale s'ouvre sur un autre univers et surtout un autre système de valeurs de caractère féodal, valeurs qui ne sont pas celles qui honorent la démocratie et qui ont été bafouées par le vice-président des États-Unis au soir du conseil de sécurité réuni à Munich.

Pour Amin Maalouf, il y a là matière à perdre son âme si on n'y prend garde. « Les dieux, explique-t-il dans *Le Labyrinthe des égarés*,⁶ rendent arrogant celui dont ils veulent la perte, disaient les Grecs anciens. Dans leur mythologie, où les sentiments étaient représentés par des divinités allégoriques, l'arrogance s'appelait Hubris. Tous les hommes qui parviennent à s'élever au-dessus de leurs semblables, par le statut, par la richesse, par la puissance, par le talent, ou même par la sainteté, croisent, un jour ou l'autre, le chemin de cette tentatrice. Et rares sont ceux qui savent lui

2 Le Grand Échiquier, L'Amérique et le reste du monde, Zbigniew Brzezinski, 1997, rééd. Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2023, publié originellement par BasicBooks sous le titre : The Grand Chessboard

3 Le Grand Échiquier p. 34 et 35

4 Ibid, p.47

5 Ressources, un défi pour l'humanité, Philippe Bihoux et Vincent Perriot, Casterman, 2024

6 Le Labyrinthe des Égarés, L'Occident et ses adversaires, Amin Maalouf, LLdP, Ed. Grasset et Fasquelle, 2023, p.380

résister. La chose est vraie des individus, ainsi que des communautés humaines, et singulièrement des nations. » Si d'aventure l'Union européenne devait être dans la disposition de succéder, un jour, aux États-Unis sur l'échiquier eurasiatique des relations internationales, elle devrait toujours se souvenir de cette mise en garde et préférer à l'arrogance, l'ouverture et la responsabilité.

En 1997, le conseiller à la sécurité nationale du Président des États-Unis Jimmy Carter pouvait se féliciter de la primauté globale des États-Unis en Eurasie. Cependant il avait conscience qu'à l'évidence, cette situation n'aurait qu'un temps et la fin brutale de cette suprématie – qu'elle soit due à un repli de l'Amérique sur ses problèmes intérieurs ou à l'apparition, alors improbable, d'un rival – ouvrirait une période d'instabilité généralisée. Ce serait l'anarchie internationale. Le maintien de la primauté des États-Unis est essentiel pour l'avenir de la liberté, de la démocratie, des économies ouvertes et de l'ordre international.

Près de trente ans plus tard, il est certain que le 47^{ème} Président des États-Unis a choisi comme thème de campagne « Make America great again » en raison de la mise en cause de la suprématie de la puissance américaine qui a connu ces dernières années quelques échecs sévères. Et le repli annoncé du Président Donald Trump génère en effet le chaos dans l'ordre international.

Nous pouvons dès lors passer en revue les principaux acteurs stratégiques sur l'échiquier eurasiatique, qui nous intéressent plus particulièrement dans le cadre de cette étude.

La France et l'Allemagne sont vues comme des acteurs géostratégiques clés qui sont mus par une vision de l'Europe unie. Ils s'attachent à réaliser ce projet ambitieux avec l'appui des États-Unis, du moins en 1997. La France possède une conception géostratégique de l'Europe qui lui est propre et qui diffère quelque peu de celle des États-Unis. L'alliance franco-allemande est le moteur de cette politique qui n'exclut pas l'ouverture vers d'autres, la Russie ou la Grande-Bretagne. L'Allemagne prend de plus en plus conscience des atouts qu'elle a en propre : « État européen le plus important, locomotive économique régionale et chef de file en puissance de l'Union européenne. ⁷ » En résumé, la France et l'Allemagne paraissent assez puissantes et dynamiques pour avoir une influence régionale au-delà de leur voisinage immédiat.

La Russie est pour Zbigniew Brzezinski un joueur de premier plan sur l'échiquier eurasiatique malgré l'affaiblissement de l'État, consécutif à l'effondrement de l'Union soviétique. Sa seule existence, écrit-il, exerce une influence majeure sur les nouveaux États indépendants de l'ex-Union soviétique. La Russie a de hautes ambitions géopolitiques qu'elle exprime de plus en plus ouvertement. Le Président Vladimir Poutine, qui rêve souvent de restaurer la grandeur de l'empire soviétique, voire celle de l'empire des tsars, ne renierait certainement pas la célèbre maxime proposée dès le début du XX^{ème} siècle par Halford J. Mackinder, expert en géopolitique de renommée mondiale :

« Qui gouverne l'Europe de l'Est domine le heartland ;
qui gouverne le heartland domine l'île-monde ;
qui gouverne l'île-monde domine le monde. »⁸

Mackinder, qui discutait alors avec ses collègues spécialistes de géopolitique des avantages comparatifs de la puissance terrestre et de la puissance navale, avait développé un nouveau concept, celui d'aire-pivot en Eurasie (l'Europe de l'Est dans la maxime incluant la totalité de la Sibérie et la majeure partie de l'Asie centrale), puis celui de heartland (le cœur continental qui correspondrait à l'Europe centrale), aire-pivot et heartland étant considérés comme les indispensables tremplins à la maîtrise du continent.

Enfin, en 1997, le conseiller à la sécurité nationale du Président des États-Unis s'interroge encore quant au choix géostratégique fondamental de la Russie : celle-ci considère-t-elle l'Amérique comme un partenaire ou comme un adversaire ? En 2025, les choses auraient dû être claires mais

7 Ibid., p. 70

8 Ibid., p. 66

les ambiguïtés du Président Donald Trump et de son administration ont semé le doute.

La Chine est déjà en 1997 « une puissance régionale importante et elle a des ambitions plus élevées, compte tenu de son passé de puissance internationale et de la notion , toujours pertinente pour les Chinois, « d'Empire du Milieu ». Ses choix modifient déjà la distribution géopolitique de la puissance en Asie et le rythme soutenu de sa croissance économique va démultiplier ses moyens et ses ambitions. On touche là aux motivations profondes du Président Donald Trump tel qu'il l'avait annoncé tout au long de sa campagne électorale.

« L'indépendance de **l'Ukraine** modifie la nature même de l'État russe. De ce seul fait, cette nouvelle case importante sur l'échiquier eurasiatique devient un pivot géopolitique. Sans l'Ukraine, la Russie cesse d'être un empire en Eurasie. Et quand bien même elle s'efforcerait de recouvrer un tel statut, le centre de gravité en serait alors déplacé, et cet empire pour l'essentiel asiatique serait voué à la faiblesse, entraîné dans des conflits permanents avec ses vassaux agités d'Asie centrale. Ceux-ci n'accepteraient pas sans combattre la perte de leur indépendance, récemment acquise, et s'assureraient le soutien de leurs alliés islamiques du Sud, tandis que la Chine, qui manifeste un intérêt croissant pour les nouveaux États d'Asie centrale, s'opposerait sans doute à la restauration de la mainmise russe. Pour Moscou, en revanche, rétablir le contrôle sur l'Ukraine – un pays de cinquante-deux millions d'habitants doté de ressources nombreuses et d'un accès à la mer Noire - , c'est s'assurer les moyens de redevenir un État impérial puissant, s'étendant sur l'Europe et l'Asie. La fin de l'indépendance ukrainienne aurait des conséquences immédiates pour l'Europe centrale. La Pologne deviendrait alors le pivot géopolitique sur la bordure orientale de l'Europe unie. »⁹

Quelle **Europe unie** ou quel type d'unité européenne a les faveurs de l'Amérique ? « Les États-Unis ont toujours proclamé leur attachement à la cause de l'unité européenne. Le principe immuable, invoqué depuis l'administration Kennedy, a toujours été celui du « partenariat sur un pied d'égalité ». La position officielle de Washington consiste à soutenir l'émergence d'une nouvelle entité en Europe, assez puissante pour partager avec les États-Unis à la fois les responsabilités et les charges de la suprématie planétaire. »¹⁰ De l'aveu même de Zbigniew Brzezinski, il ne faut pas prendre au pied de la lettre cette rhétorique officielle. En pratique, l'attitude des États-Unis a toujours manqué de clarté et de logique. Washington n'a jamais sincèrement affiché son intention de traiter des affaires mondiales d'égal à égal. En fait, le flou américain dans ce domaine résonne en écho avec les ambiguïtés américaines et son manque d'enthousiasme à l'égard de l'unité européenne : ainsi, sur la question cruciale de savoir quel pays devrait être dominant en Europe, Washington n'a jamais découragé Londres de jouer les trublions dans le processus d'unification, tout en affichant sa préférence pour un leadership allemand plutôt que français.

En 1997, l'administration américaine voyait l'Europe comme une tête de pont de la démocratie ou comme « un tremplin à l'expansion de la démocratie vers l'est du continent »¹¹. Cette approche est antinomique avec les propos agressifs que tenait le vice-président J.D.Vance à Munich en mars 2025 pour clore le conseil de sécurité. Le contraste est éclatant entre le point de vue exprimé en 1997 et les diatribes violentes de Donald Trump et de son administration en 2025.

Près de trente ans plus tôt, l'Amérique se félicitait que l'Europe se fût engagée « dans une expérience novatrice : l'intégration – économique tout d'abord et, à terme, politique – des États-nations dans une union supranationale. (...) Si elle réussit, l'unification politique créera une entité de presque quatre cents millions d'habitants, vivant sous un même toit démocratique et bénéficiant d'un niveau de vie comparable à celui des États-Unis. L'Europe serait alors, sans conteste, une puissance globale. »¹²

9 Ibid., p. 74 et 75

10 Ibid., p. 77-78

11 Ibid., p. 87

12 Ibid., p. 87

Mais ceci n'est qu'un rêve, ou plus exactement une vision d'avenir, une idée et un but ; ce n'est pas une réalité. Il n'existe pas d'Europe vraiment « européenne ». « L'Europe de l'Ouest a certes réussi à mettre sur pied un marché commun, mais son unité politique est encore dans les limbes. »¹³ L'idée européenne a progressivement été prise en charge par le lourd appareil bureaucratique de la Communauté européenne, puis par son successeur institutionnel, l'Union européenne. Vue d'Amérique, l'unification européenne apparaissait de plus en plus comme un processus qui s'impose de l'extérieur, pas comme un idéal auquel on croit. Les élites politiques des deux nations déterminantes – la France et l'Allemagne – ont plus que jamais une responsabilité fondatrice dans la construction de la nouvelle Europe politique. Au prix d'un engagement commun sans réserves, selon Zbigniew Brzezinski, elles seraient en mesure de construire une Europe à la hauteur de son passé et de son potentiel. Les États-Unis, ajoute-t-il, doivent s'engager en faveur de la cause européenne, faute de quoi le processus d'unification s'arrêtera et pourra même régresser ; mais ils doivent tout d'abord clarifier leurs positions sur le type d'Europe qu'ils veulent : souhaitent-ils un partenaire ou un allié subordonné ? Cette question est toujours d'actualité sous réserve que les États-Unis précisent au préalable qu'ils ne prêchent pas la division mais souhaitent vraiment une Europe unie.

L'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) constitue non seulement le support essentiel de l'influence américaine, mais aussi le cadre de sa présence militaire en Europe. « L'émergence d'une Europe unie – surtout si elle bénéficie d'un soutien constructif de la part des États-Unis – devra s'accompagner de modifications importantes dans les structures de l'OTAN, principal lien institutionnel entre l'Amérique et l'Europe. »¹⁴ Si l'on recourt à une terminologie classique, explique Zbigniew Brzezinski, l'alliance, jusqu'alors, impliquait un centre hégémonique et ses vassaux. Avec une Europe vraiment unie, elle serait fondée sur un accord entre deux partenaires à peu près égaux. A ce jour, les ajustements nécessaires au sein de l'Otan n'ont jamais été évoqués à l'exception des modestes tentatives en 1996 visant à promouvoir le rôle de l'UEO (Union de l'Europe de l'Ouest), coalition militaire des États d'Europe de l'Ouest. Un choix véritable en faveur de l'Europe unie contraindrait donc l'Amérique à une réorganisation en profondeur de l'OTAN, qui limiterait la prééminence américaine au sein de l'alliance.

Le repli de l'Amérique annoncé par le Président Donald Trump pourrait entraîner les mêmes conséquences que celles envisagées par le conseiller à la sécurité nationale en 1997 : en effet le repli américain est un stimulus fort pour que les Européens s'engagent non seulement dans la construction d'une Europe politiquement unie, mais aussi dans la nécessaire réorganisation en profondeur de l'OTAN, peut-être l'embryon de la future armée européenne.

Le grand basculement

Le président fondateur de l'Institut français des relations internationales (IFRI) Thierry de Montbrial vient de publier un nouvel ouvrage, *L'Ère des affrontements*¹⁵ dans lequel il propose un panorama sans concession des problèmes géopolitiques de notre temps. Animé de la conviction qu'il vaut mieux analyser le monde tel qu'il est que tel qu'il devrait être, il retrace en temps réel, depuis 1988, la montée des périls au sein d'une société internationale que les idéologues promettaient pourtant à une paix perpétuelle. Sa lucidité parfois dérangeante s'oppose à certaines analyses de Zbigniew Brzezinski. Ainsi dans un entretien récent¹⁶, Thierry de Montbrial se réclame d'une école réaliste en géopolitique, qui postule que les États sont mus par leurs intérêts, au contraire des idéalistes qui prétendent faire régir la politique internationale par des principes universels et illustre son propos par une analyse du conflit en Ukraine et des conditions de restauration de la paix. Après

¹³ Ibid., p. 88

¹⁴ Ibid., p. 78

¹⁵ Montbrial (de) Thierry, *L'Ère des affrontements*, Dunod, 2025

¹⁶ Le Figaro Histoire, Avril – mai 2025, Numéro 79, Entretien avec Thierry de Montbrial, de l'Institut

l'invasion de l'Ukraine, en février 2022, il annonçait qu'elle « déboucherait vraisemblablement sur une partition de fait du territoire parce que les Américains sonneraient la fin de la guerre ». Une telle issue peut paraître immorale, mais l'observation de l'histoire montre que les conflits se terminent le plus souvent, comme le savait déjà Thucydide, en fonction d'un rapport de force.

Thierry de Montbrial revient aussi sur la question de l'Ukraine telle que l'avait analysée Zbigniew Brzezinski, à savoir que l'Ukraine était le pivot du continent eurasiatique, la clé de son avenir et que les États-Unis devaient se donner comme objectif de la détacher de la Russie afin de faire de celle-ci une puissance secondaire. Zbigniew Brzezinski a reconnu à la fin de sa vie que cela pouvait déclencher une catastrophe, mais le mal était fait. De plus en plus, les nouvelles élites dirigeantes voyaient les frontières de l'ancienne Union soviétique se réduire comme peau de chagrin et faire émerger un nouvel homme fort que tous attendaient pour redresser la barre. C'est ainsi qu'en 2007, Vladimir Poutine put faire son discours à Munich dans lequel il réclamait une nouvelle architecture de sécurité européenne. La réponse de l'OTAN ne fut pas à la hauteur de l'attente russe : il fut dit en avril 2008, à Bucarest, que l'Ukraine et la Géorgie avaient vocation à entrer dans l'OTAN. C'était agiter le chiffon rouge, c'était renforcer le sentiment d'encerclement chez les Russes, c'était surtout une humiliation qui aujourd'hui encore est toujours ressentie. Quelques mois plus tard les chars russes entraient en Géorgie.

Quel bilan peut-on faire pour l'Union européenne depuis le déclenchement de l'opération militaire spéciale en février 2022 ? « Il est négatif. L'Union européenne n'est pas un État fédéral et elle n'est nullement en situation de le devenir. C'est une association d'États-nations qui ont chacun leur propre vision politique des choses, leur perception des questions de sécurité, et elle l'a montré dans la crise. Les dirigeants européens ont annoncé un énorme effort de financement de matériel militaire pour faire face à la perspective d'un désengagement américain, mais nous n'avons pas défini rigoureusement nos intérêts majeurs et ils ne sont clairement pas les mêmes pour tous. (...) L'Europe a décidé de se réarmer pour assurer son indépendance militaire à l'égard des États-Unis en même temps que sa sécurité vis-à-vis de la Russie. Fort bien, mais mesure-t-on que cela ne peut pas répondre dans l'immédiat aux difficultés auxquelles nous faisons face. Il faudra peut-être quinze ans pour mener à bien cet effort. Cela ne sera évidemment pas indolore pour le niveau de vie des populations, qui devront consentir à de douloureux sacrifices et cela ouvrira une course aux armements que gagnera l'économie la plus puissante. (...) »

L'alternative, c'est, tout en consentant un effort de défense adapté à une juste compréhension des menaces, de rechercher par la négociation un nouveau système de sécurité européen, en sachant que cela sera très complexe et prendra du temps. Pour établir une paix durable, il faut que chacun accepte de faire des concessions sur ce que l'autre considère comme ses intérêts fondamentaux, même si ça ne plaît pas à tout le monde.

Au terme de cette rapide démarche d'investigation auprès de deux experts de renom en géopolitique, il apparaît clairement que l'Union européenne a bien un problème existentiel puisqu'elle n'existe pas « vraiment » comme acteur stratégique et qu'elle n'est pas (encore) un État fédéral. S'il est clair pour ces deux experts qu'une solution de type fédéral ou confédéral contribuerait à donner à l'Union européenne une assise et une dimension propices à réunir les conditions permettant de restaurer de façon durable la paix en Europe, il est tout aussi clair, pour l'un et l'autre, même à trente ans d'intervalle, qu'une telle éventualité ait quelque chance de se concrétiser en l'état dans un proche avenir. Accepter cela sans discuter s'apparenterait à du fatalisme et conforterait les nations européennes dans leur état de soumission : seule changerait la tutelle qui passerait des États-Unis à la Fédération de Russie. Sans doute vaut-il mieux, tout en cherchant à adapter par des mesures à court terme la défense européenne à la nouvelle situation créée par le repli américain, explorer les pistes juridiques, organisationnelles et financières qui s'offrent à l'Union européenne et aux États-nations qui la composent pour élaborer un projet acceptable par tous les citoyens européens qu'il faudra accompagner pédagogiquement et socialement. Ces questions font l'objet du prochain chapitre.

Carte des institutions et principales agences européennes



En quête de futurs possibles...

Chapitre II

La construction européenne à l'épreuve de sa défense

La construction européenne et l'émergence d'une défense européenne

L'Union européenne n'existe donc pas sinon de façon très partielle en matière de défense. On voit bien que les États-nations essaient de conduire une politique de défense européenne en se coordonnant au sein de ce qu'on appelle quelquefois l'Europe des Nations, mais qui n'est autre que le Conseil européen dans une configuration extraordinaire ouverte à d'autres personnalités que les seuls États-membres : le représentant du Royaume-Uni, celui des États-Unis d'Amérique ou encore le secrétaire général de l'OTAN. Et bien sûr sont généralement présentes la Présidente de la Commission et la Ministre des affaires étrangères¹⁷. Mais l'Union européenne a indéniablement du mal à incarner sa défense dans le concert des nations sans doute parce qu'elle n'a pas encore réussi à surmonter cette question existentielle et que les États-nations ont peur d'y perdre une part de leur souveraineté.

L'Union européenne résulte d'une longue et lente construction commencée sous la IV^{ème} République, avec la déclaration de Robert Schuman le 9 mai 1950, la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en 1952, la Communauté économique européenne (ou Marché commun) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (ou Euratom) créées par les traités de Rome le 25 mars 1957, et poursuivie sous la V^e République avec l'Acte unique européen en 1986, le traité de Maastricht en 1992, la monnaie unique en 1999, le traité de Lisbonne en 2007, la sortie du Royaume Uni en 2020 après quatre années de négociations.

De 6 pays au début, elle en réunit aujourd'hui 27, soit environ 450 millions d'habitants.

Au-delà de l'Union européenne, l'Europe s'avère en fait être aujourd'hui à géométrie variable: outre les 27 États-membres de l'Union européenne, 20 pays ont adopté l'euro, et 29 autres ont adhéré à l'espace Schengen. L'OTAN compte 32 pays européens parmi ses membres, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) en compte 38, le Conseil de l'Europe en dénombre 46. Par ailleurs, deux pays européens disposent d'un siège permanent à l'Organisation des Nations unies à New-York, mais seul l'un des deux est membre de l'Union européenne. On comprend mieux la boutade de Henry Kissinger qui aurait dit : « L'Europe, quel numéro de téléphone ? »

L'Union européenne s'est constituée comme une construction purement économique au point de devenir un véritable géant économique, une véritable puissance économique qui s'affirme à travers la carte de visite suivante (données au premier trimestre 2025) :

- L'Union européenne compte 27 membres dont 20 font partie de la zone euro.
- 450 millions d'habitants et 450 millions de consommateurs « solvables », solvables en raison d'un niveau d'épargne élevé et d'un niveau d'endettement relativement faible.
- Le PIB de l'Union européenne est de 18 000 milliards d'euros, ce qui en fait l'une des trois premières puissances économiques mondiales.
- La balance commerciale affiche 150 milliards de surplus commercial, à comparer avec le déficit commercial abyssal des États-Unis (-100 milliards de dollars).

17 Cf. p.16 le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité ainsi que la note n°23

- La balance des paiements courants approche les 600 milliards d'euros (-310 milliards de dollars pour les États-Unis. Une balance des paiements courants excédentaire est le signe d'une économie puissante et saine.
- Parmi les faiblesses, il faut noter un taux de croissance faible (au-dessous de 1%, mais avec un vrai potentiel de rebond), un taux de chômage moyen assez élevé à 5,9%, un taux d'inflation à la baisse, mais qui est encore à 2,7%.

L'Union européenne est donc devenue en un demi siècle un géant économique, mais elle reste un nain politique, ce qui, en période de crise, peut apporter beaucoup de désagréments. Sans doute il y eut au cours de cette période des tentatives pour faire émerger une défense européenne autonome : le projet de Communauté européenne de défense, rejeté par le Parlement français en 1954, dont il sera question ci-dessous ou encore le traité de Lisbonne signé le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1er décembre 2009 après le rejet de la Constitution européenne par référendum en 2005, en France et aux Pays-Bas. La précision a son importance parce que le traité de Lisbonne est bien une sorte de rattrapage de l'échec de la Constitution européenne, qu'il transforme l'architecture institutionnelle de l'Union et qu'il permet les premières avancées en matière de défense, comme cela a déjà été dit précédemment. Mais l'Union européenne est bien, en l'état, une construction inachevée, mais appelée, par la force des événements, à évoluer.

Une Europe unie pour sa défense, un rêve ancien qui n'a pas encore abouti

Victor Hugo déjà rêvait des États-Unis d'Europe en cette fin du XIX^e siècle alors que la France venait d'être amputée de l'Alsace et de la Moselle après la guerre de 1870-1871 qui s'acheva dans la galerie des glaces du château de Versailles par la proclamation de l'Empire allemand. C'était en quelque sorte les prémices de la sinistre boucherie de la Première Guerre Mondiale.

Déjà en 1895, **Georges Clemenceau**, ennemi de tous les absolutismes, affirmait avec force son refus du capitalisme libéral qu'il qualifiait de meurtrier et « l'excès de l'individualisme américain qui, sans s'inquiéter des conséquences, pousse jusqu'aux extrêmes la logique économique du chacun pour soi »¹⁸. Le propos d'une criante actualité illustre, si nécessaire, la logique des États-Unis de l'intérêt national prioritaire sur laquelle le général de Gaulle rebondira en expliquant sa posture politique de souveraine indépendance vis-à-vis de l'Amérique : « Les États n'ont pas d'amis, juste des intérêts ».

Dans la dépêche du 13 juillet 1905, Clemenceau déclarait qu'il ne voyait point d'objection à faire au principe d'une fédération européenne mais il prônait l'armement de la France afin qu'attaquée, elle pût se défendre. En 1914, il ne croyait pas à la guerre : « De bonne foi, nous voulons la paix, mais enfin, si on nous impose la guerre, on nous trouvera... nous sommes pacifistes, pacifiques pour dire le mot exact, mais nous ne sommes pas soumis ». Selon lui il fallait être ferme avec l'Allemagne : « Nos dirigeants ont oublié qu'en cas de péril mortel, un État digne de ce nom ne peut compter que sur lui-même ». Il se voulait idéaliste en politique mais réaliste dans l'action appuyée sur une diplomatie d'influence.

Au lendemain de l'Armistice, Clemenceau était donc dans cet état d'esprit qui visait une forme d'union plutôt que l'opposition ou l'affrontement. Il mettait tous ses espoirs dans les négociations qui allait aboutir au Traité de Versailles. « La conférence de la Paix », mot magique succédant, en coup de théâtre, aux tueries de la guerre pour précipiter les hommes, des pires excès de la violence, dans l'abîme sans fond d'une espérance de droit universel, aussi prompt à s'annoncer qu'à s'évanouir en fumée. »¹⁹ C'était les illusions perdues, et doublement perdues parce que, dans le même temps, le Sénat américain refusait de ratifier le traité de Versailles et d'honorer ainsi l'engagement de garantir la sécurité de la France, en cas de nouvelle agression : le splendide

¹⁸ La Pensée politique de Clemenceau, CNRS éditions, 2020

¹⁹ Grandeurs et misères d'une victoire, Georges Clemenceau, éditions Perrin, coll. Tempus, 2016

isolement déjà !

Près de trente cinq ans plus tard et après une nouvelle guerre mondiale, l'horizon s'ouvrait devant un nouveau projet d'Europe unie pour sa défense. **La Communauté européenne de défense (CED)**²⁰ devait permettre la création d'une armée européenne, avec des institutions supranationales, placées sous la supervision du commandant en chef de l'OTAN, qui était lui-même nommé par le président des États-Unis. Dans le contexte de la guerre froide, le projet, qui est esquissé en septembre-octobre 1950, ne devient un traité, signé par 6 États, que le 27 mai 1952. Ratifié par la République fédérale d'Allemagne (RFA ou Allemagne de l'Ouest), la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, le traité instituant la CED est rejeté par l'Assemblée nationale française le 30 août 1954 par 319 voix contre 264.

Il est intéressant de noter que ce projet s'inscrit dans le contexte de la guerre froide et, plus précisément, du déclenchement de la guerre de Corée par l'entrée en guerre des troupes nord-coréennes en Corée du Sud, le 25 juin 1950. Par ailleurs, à la suite du Plan Schuman présenté devant le Conseil de l'Europe, Winston Churchill proposa, dans son discours du 11 août 1950, la création d'une « armée européenne unifiée ». Ce projet soutenu par les Américains à partir du mois de septembre fut suivi d'une réaction française et d'une proposition de synthèse formulée par Jean Monnet. A noter encore que la CED devait transposer dans le domaine militaire les principes fondamentaux et l'organisation de la CECA. Il s'agissait d'une nouvelle expérimentation de ce « fédéralisme partiel », qui était en voie de réussir en matière de charbon et d'acier. L'idée d'une Europe fédérale présidait en effet à l'élaboration de ce projet. L'armée européenne viendrait ainsi remplacer les armées nationales et les « soldats nationaux » existeraient uniquement sous le commandement d'un ministre européen de la Défense.

Aux yeux des anciens adversaires de l'Allemagne, la CED avait l'avantage de permettre le réarmement allemand tout en évitant la résurrection d'une armée allemande autonome. Mais sans doute le projet imposait-il à chaque pays d'abdiquer une trop grande part de souveraineté. Pour la France de toute évidence puisque le traité fut finalement rejeté sans débat par l'Assemblée nationale française (avec une majorité gaulliste et communiste) le 30 août 1954. Pierre Mendès-France, Président du Conseil en 1954 au moment du débat sur la ratification, eut, trois ans plus tard dans son discours du 18 janvier 1957, ce commentaire plutôt amer qui pointe la dimension fédérale de la communauté mort-née : « L'abdication d'une démocratie peut prendre deux formes : soit le recours à une dictature interne par la remise de tous les pouvoirs à un homme providentiel, soit la délégation de ces pouvoirs à une autorité extérieure laquelle au nom de la technique, exercera en réalité la puissance politique, car au nom d'une saine économie on en vient aisément à dicter une politique monétaire, budgétaire, sociale, finalement une politique au sens le plus large du mot, nationale et internationale »

Deux exemples, deux approches différentes pour organiser une défense commune dans l'unité. De prime abord, la démarche relève apparemment d'une utopie, jugement qui mérite sans doute d'être tempéré à la lumière des progrès réalisés par l'Union européenne.

Quelle Défense pour l'Europe aujourd'hui ?

Pour retracer l'histoire de la politique de défense et de sécurité dans l'Union européenne, il faut remonter au traité de Lisbonne de 2007. Mais il faut encore davantage remonter dans le temps pour préciser les origines de l'Union européenne. Celle-ci existe juridiquement depuis le traité de Maastricht (1992) et constitue à ce jour une organisation unique, à savoir une union politique et économique qui génère 27 États européens qui délèguent ou transmettent par traité l'exercice de certaines compétences à des organes communautaires. Précisons, bien que cela ait déjà été dit, en remontant encore dans le temps, que l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, la France, l'Italie, les

20 Sous-chapitre consacré à la CED largement inspiré par une fiche Wikipedia de bonne tenue

Pays-Bas et le Luxembourg, signent, le 25 mars 1957 à Rome, les traités fondateurs de la Communauté économique européenne (CEE), qui deviendra l'Union européenne en 1992. La défense est donc une préoccupation plutôt récente de l'Union Européenne, qui, en 2007, par le traité de Lisbonne, instaure la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).

La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) fait partie intégrante de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Union européenne. La PSDC est un instrument nouveau, beaucoup plus global qu'une alliance de défense. Elle est potentiellement ambitieuse puisqu'elle vise à la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union. Son objet premier est de doter l'Union d'une capacité opérationnelle, s'appuyant sur des moyens civils et militaires susceptibles d'être déployés en dehors de l'Union afin d'assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale, conformément aux principes de la Charte des Nations unies. La PSDC vise à renforcer le rôle de l'Union européenne en matière de gestion internationale des crises, de manière complémentaire et coordonnée avec l'OTAN. Elle prend la suite de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) mise en œuvre depuis le début des années 2000 sur la base du traité de Nice. Le nouveau traité trace le cadre des missions civiles et des opérations militaires de l'Union européenne à l'étranger, et prévoit aussi la définition progressive d'une politique de défense commune de l'Union. Les décisions relatives à la PSDC sont adoptées par le Conseil européen²¹ et le Conseil de l'Union européenne²² à l'unanimité, sauf exceptions. Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité²³ est chargé de proposer et de mettre en œuvre les décisions concernant la PSDC. Il a autorité sur les structures chargées des relations extérieures de l'Union, principalement le Service européen pour l'action extérieure. A titre d'exemple, voici le bilan des missions et opérations : depuis 2003, plus de 37 missions et opérations ont été menées ; actuellement 12 missions civiles , 8 missions militaires et 2 missions civiles et militaires sont en cours ; la plus longue mission est l'opération ALTHEA en Bosnie-Herzégovine qui se prolonge depuis 2004.

Pour l'exécution opérationnelle des missions décidées dans le cadre de la PSDC, les capacités civiles et militaires requises sont mises à disposition par les États membres de l'Union européenne. Chaque État membre demeure souverain pour définir et mettre en œuvre sa politique de sécurité et de défense nationale, dans le respect de ses accords internationaux.

Clause de défense mutuelle. A noter que le traité de Lisbonne a introduit, en son article 42.7, une clause de défense mutuelle. Au cas où un État-membre de l'Union européenne ferait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États-membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir : l'Union européenne peut avoir recours à des moyens civils et militaires "afin d'assurer le maintien de la paix, la prévention des conflits et le renforcement de la sécurité internationale conformément aux principes de la Charte des Nations unies". Dès le début de l'invasion de l'Ukraine, la Suède et la Finlande ont rappelé leur attachement à cet article du traité sur l'Union européenne. Puis, lorsque ces deux pays ont déposé leur candidature en vue d'intégrer l'OTAN, le Président Emmanuel Macron a réaffirmé l'engagement de la France aux termes de cet article 42.7. De même, au moment de l'invasion de l'Ukraine, le gouvernement danois a décidé d'organiser un référendum pour permettre au Danemark de rejoindre la PSDC : une très large majorité de Danois (66,7 %) approuvèrent l'intégration de leur pays à cette politique. Par ailleurs, l'Ukraine envisage son adhésion à l'Union européenne comme un choix de

21 Le Conseil européen (ou sommet européen) est une institution qui réunit les chefs d'État ou chefs de gouvernement des vingt-sept États membres de l'Union européenne, sous la tutelle d'un président chargé de faciliter l'apparition d'un compromis.

22 Le Conseil de l'Union européenne, officiellement appelé le Conseil, et parfois, Conseil des ministres de l'Union européenne, est l'une des principales institutions de l'Union européenne avec la Commission européenne, le Conseil européen et le Parlement européen.

23 Kaja Kallas, ancienne Première Ministre d'Estonie, vice-présidente de la Commission européenne, est titulaire de cette fonction depuis le 1er décembre 2024.

sécurité. Celle-ci est donc de plus en plus perçue comme une alliance de sécurité, en complément de l'OTAN.

Politique étrangère et de sécurité commune. Dans la première moitié des années 1980, les gouvernants européens s'aperçoivent que si l'Europe est un succès sur le plan économique, il lui manque une dimension politique. L'idée vient alors de mettre en commun deux compétences au centre de la souveraineté des États membres, la politique étrangère et de sécurité d'une part et la justice et les affaires intérieures d'autre part, connues respectivement sous le nom de deuxième et troisième piliers lors des négociations de Maastricht. Le titre V du traité sur l'Union européenne adopté en 1992 contient les dispositions établissant une politique étrangère et de sécurité commune. Le titre V pose dans son premier article qu'« il est institué une politique étrangère et de sécurité commune ». « La politique étrangère et de sécurité commune inclut l'ensemble des questions relatives à la sécurité de l'Union européenne, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune, qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. »

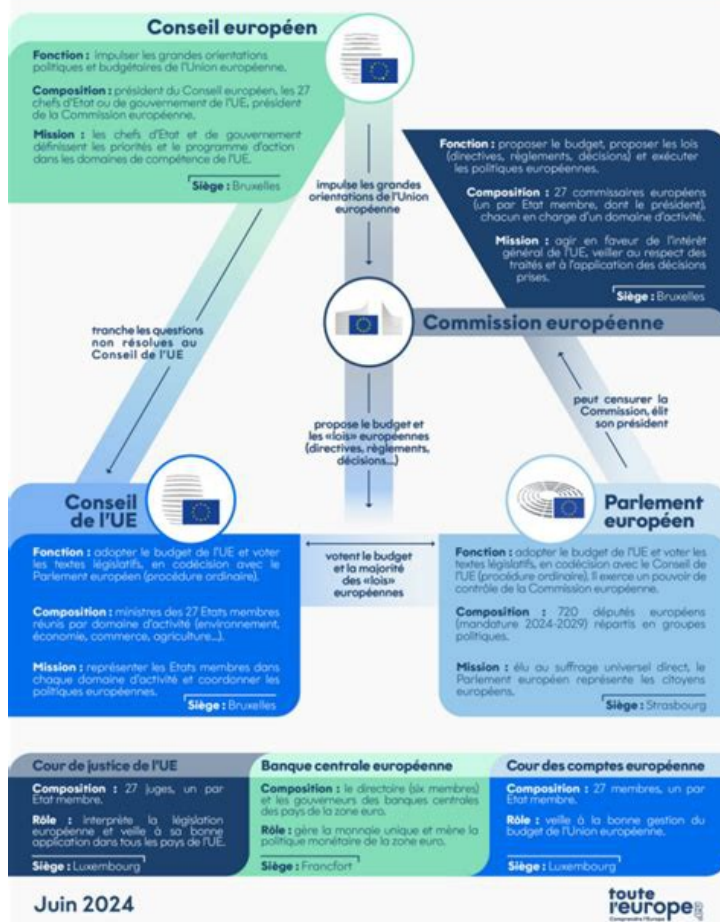
Pour cette première étape de mise en place d'une politique européenne en matière de sécurité, le choix fait à Maastricht en décembre 1991 est de « développer l'Union de l'Europe occidentale (UEO)²⁴ en tant que composante de défense de l'Union européenne et comme moyen de renforcer le pilier européen de l'Alliance atlantique ». Réunis à Petersberg en juin 1992, les États-membres déclarent « qu'ils sont prêts à mettre à la disposition de l'UEO des unités militaires provenant de tout l'éventail de leurs forces conventionnelles en vue de missions militaires qui seraient menées sous l'autorité de l'UEO » et en définissent précisément le champ d'action possible et donc les limites : « Outre une contribution à la défense commune dans le cadre de l'application de l'Article 5 du traité de Washington et de l'article V du traité de Bruxelles modifié, les unités militaires des États-membres de l'UEO (...) pourraient être utilisées pour des missions humanitaires ou d'évacuation de ressortissants, des missions de maintien de la paix, des missions de forces de combat pour la gestion des crises, y compris des opérations de rétablissement de la paix. »

Ces accords pris par les membres de l'Union européenne et de l'UEO constituaient la réponse des Européens aux conflits qui éclataient dans l'ex-Yougoslavie et au besoin de faire évoluer le système de sécurité en Europe à la suite de la disparition du bloc soviétique. Par la suite, l'OTAN s'est substituée à l'UEO en offrant toutes les potentialités d'un organisme intégré mais sous égide américaine et non européenne.

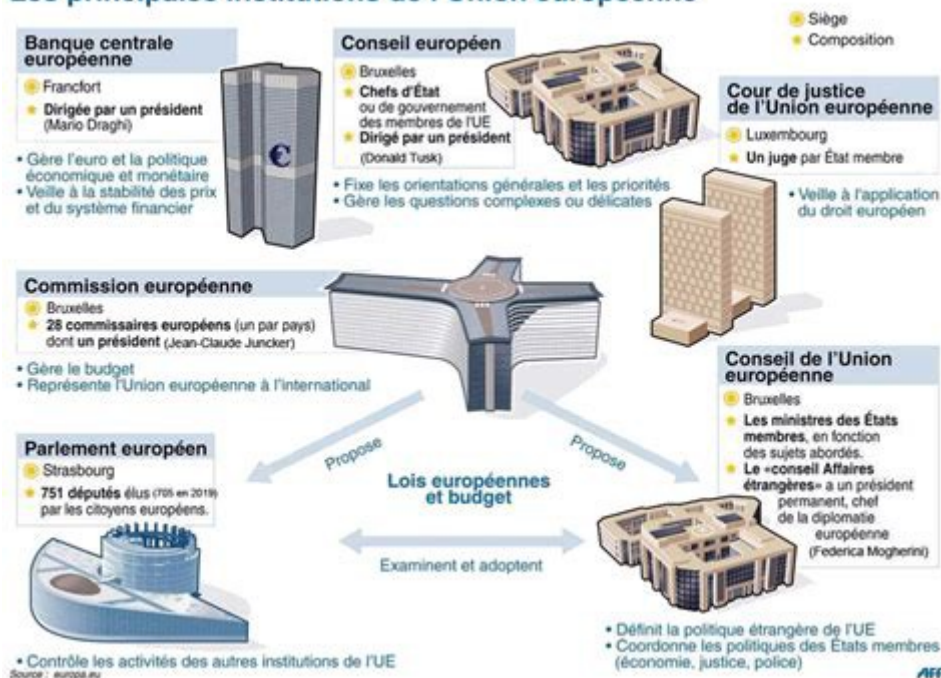
De fait, l'Union européenne n'est pas encore un acteur qui compte dans le dialogue des Nations alors même qu'elle semble disposer de tous les outils juridiques pour réussir ce saut qualitatif. Et ce sont bien toujours les nations qui sont à la manœuvre pour maintenir ou restaurer la paix par leur poids diplomatique et, jusqu'à l'entrée en fonction du Président Donald Trump, avec l'appui américain. Mais les événements récents montrent que nécessité fait loi et que tous les États membres de l'Union européenne tendent peut-être (désormais?) vers le même but, qui consisterait, malgré les réticences des États-Unis et les menaces russes relayées en Europe par le mouvement populiste, à lever le blocage du transfert à l'Union d'une part ou de la totalité de leur souveraineté régalienne.

24 L'Union de l'Europe occidentale fut une organisation européenne de défense et de coopération, fondée par le traité de Bruxelles modifié dans le cadre plus général des accords de Paris du 23 octobre 1954. Ses membres étaient des États d'Europe occidentale du bloc de l'Ouest, qui furent aussi membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord ainsi que de la Communauté économique européenne puis de l'Union européenne.

LES 7 INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE



Les principales institutions de l'Union européenne



En quête de futurs possibles...

Chapitre III

Les conséquences du repli annoncé des États-Unis d'Amérique²⁵

Le repli américain, une mesure de défiance envers l'Europe

Le repli américain souligne le désengagement des États-Unis en Europe tout en indiquant leurs nouvelles orientations stratégiques dans le Pacifique au détriment de l'Atlantique. Les Européens qui pensaient assurer leur sécurité avec l'aide américaine pourraient se sentir littéralement « sans défense » : si le repli américain se concrétisait, les Européens voudraient sans doute sortir de la soumission à l'ordre américain pour prendre en main leur destin et organiser une défense autonome. La violence avec laquelle s'exerce ce bouleversement et le dénigrement manifesté par le vice-président américain de toutes les valeurs démocratiques et humanistes que l'Europe a toujours portées haut annoncent plutôt une révolution de l'ordre mondial dont personne ne sortira indemne. Et l'on doit se poser la question sur les véritables intentions des États-Unis à l'égard de l'Europe et des nations qui la composent.

« Make America great again ». C'est le mot d'ordre du Président Trump qui préfère la guerre économique tous azimuts pour mettre un terme au prétendu pillage de l'Amérique auquel se livre sans vergogne le reste du monde. A cet effet, il veut mettre fin rapidement à la guerre en Ukraine en reniant l'alliance transatlantique et en se refusant toute considération de justice et de vérité. En imposant, un jour prochain, une paix injuste, indigne et sans honneur, le 47^{ème} Président des États-Unis n'espère sans doute plus le prix Nobel de la Paix dont avait été honoré son prédécesseur Barak Obama, mais compte assurément se libérer les mains à l'est de l'Europe pour se consacrer à son meilleur ennemi, la Chine, dans l'espace du Pacifique et dans le reste du monde.

En déclarant le 25 avril 2022 que l'objectif des États-Unis était de voir la Russie « affaiblie au point qu'elle ne puisse pas faire le genre de choses qu'elle a faites en envahissant l'Ukraine », le Secrétaire à la défense, Lloyd Austin, a exprimé le désir de voir la menace russe diminuer au point de permettre à la puissance américaine de se recentrer pleinement sur le défi chinois. Une victoire de la Russie en Ukraine risquerait en effet de fixer davantage de ressources américaines en Europe sur le long terme et d'entraver gravement la capacité du Pentagone à équilibrer les capacités croissantes de la Chine en Asie de l'Est.

Le fort investissement américain actuel en Europe ne doit donc pas être interprété comme un « pivot inversé » structurel vers l'Europe, mais plutôt comme une forme d'investissement indirect dans la capacité à moyen terme des États-Unis à se concentrer sur la menace chinoise, suivant une stratégie en deux temps. La National Defense Strategy américaine de 2022 tend à valider cette hypothèse. Elle distingue explicitement le défi chinois structurant à long terme et une menace russe « aiguë » (c'est-à-dire élevée mais à plus court terme), ce qui implique que le soutien à l'Ukraine ne doit pas se faire au détriment de la capacité à plus long terme des États-Unis à répondre à la menace chinoise.

Par conséquent, les Européens pouvaient s'attendre à ce que l'ouverture potentielle d'un

²⁵ Ce chapitre s'est très largement inspiré de la note *Défense européenne, une utopie qui perdure* du Colonel Mark Billot, comité des auditeurs IHEDN des Deux-Sèvres

second front en Asie de l'Est ait des conséquences dramatiques pour la sécurité européenne. Ce qui s'est concrétisé dès le premier trimestre 2025 : les Européens ont compris rapidement qu'ils devaient s'attendre à une réévaluation de l'engagement des États-Unis en Europe. Sinon, la croyance que l'Europe existe pour protéger les peuples européens ne serait plus qu'un rêve, voire une utopie.

Mais l'approche économique américaine vise aussi de toute évidence la défense de l'Union européenne : présentée quelquefois comme un nain politique, mais un géant économique, l'Union est bien armée pour instruire les dossiers qu'impose la volte-face américaine.

Autonomie stratégique européenne

L'Union européenne recèle de nombreuses ressources pour renforcer sa défense, mais ses projets, voire ses idées semblent souvent rester à l'état virtuel. Jusqu'à une date récente, à savoir l'annonce violente du retournement américain, les Européens n'étaient pas prêts à défendre leur continent sans une forte implication américaine, et la guerre en Ukraine les poussait à devenir plus, et non moins, dépendants des États-Unis.

Le rôle de premier plan joué par les États-Unis du Président Biden dans la réponse à l'agression russe, illustré par une aide militaire de 35 milliards de dollars à l'Ukraine et par l'envoi de 20 000 soldats américains supplémentaires en Europe, a conduit de nombreux analystes à proclamer « un nouveau pivot vers l'Europe » et la mort prématurée du « projet d'autonomie stratégique européenne » qui visait à réduire la dépendance militaire des Européens à l'égard des États-Unis.

Ainsi comme le stipule le document « Histoire de l'Europe de la défense » du ministère des armées français, une « boussole stratégique » a été élaborée et adoptée par les dirigeants européens pour aider l'Union européenne dans sa politique de défense. Elle vise à renforcer sa liberté d'action afin qu'elle devienne une puissance plus souveraine et indépendante. Tout cela sous-entend un abandon assumé des souverainetés nationales et la constitution d'une armée européenne et fédérale sous un commandement européen non défini, non fixé et dont la responsabilité et ses conséquences ne sont assumées par personne !

Certes comme toute boussole, elle n'indique qu'une direction mais remet en cause l'existence des États-nations. C'est une feuille de route très limitée définissant les actions à entreprendre pour monter des opérations, assurer la sécurité, financer la défense et nouer des partenariats, mais sans définir les moyens humains et matériels ni les investissements. D'ailleurs en ce qui concerne ces derniers, c'est actuellement plus de 60 % qui profitent à l'industrie américaine (Avion F35 pour une dizaine de pays européens, char franco-allemand hypothétique (MGCS), chars Abrams commandés par la Pologne). Une Union européenne à vocation économique pourrait être un moyen presque suffisant pour réguler la base industrielle et technologique de défense, secteur où les différents États européens agissent en ordre dispersé en regardant plutôt du côté américain et en négligeant une nécessaire solidarité européenne.

Politique économique et industrielle de l'armement

Tant que la base industrielle et technologique de défense européenne (BITD) sera inexistante ou presque et tant que les budgets profiteront à l'industrie américaine, la défense européenne sera un leurre, une « arlésienne ». Une base industrielle et technologique de défense est l'ensemble des industries nationales d'un pays prenant part aux activités de défense ; elle est aussi appelée « industrie de défense » ou encore « industrie de souveraineté ».

Déjà en 2018 notre ministre de la défense était consciente de cet état de fait : « notre autonomie stratégique (...) doit contribuer à faire émerger une autonomie stratégique européenne. Encore faut-il faire converger les besoins opérationnels des armées. Ce qui n'est pas une mince affaire, y compris entre la France, dont les armées font la guerre, et l'Allemagne, dont les soldats

restent pour le moment en soutien ». C'est d'ailleurs pour cela que Florence Parly a plaidé lors de l'inauguration du salon de l'armement terrestre Eurosatory pour « une grammaire des équipements ». « Il ne faut pas se contenter de bâtir des industries communes, a-t-elle expliqué à Eurosatory, il faut créer une grammaire des équipements. Nous ne pouvons nous contenter de dire qu'il faut des interventions communes, le répéter à l'envi, et continuer à avoir des équipements qui ne fonctionnent pas ensemble, qui ne se parlent pas, qui ne communiquent pas. Nos armements doivent se comprendre ».

L'intention de la France est louable et généreuse, mais les Européens veulent-ils vraiment une vraie Europe de la défense ? La question déjà posée reste en suspens. Les coopérations européennes se font-elles au détriment des intérêts industriels français ? « L'objectif, dans ces coopérations industrielles, n'est évidemment pas de nous affaiblir », avait assuré Florence Parly. Mais la France, qui a investi depuis plus de 50 ans dans son outil de défense (opérationnel, technologique, industriel), a souvent été en avance par rapport à ses partenaires européens (spatial, aviation de combat, électronique). Une avance industrielle et technologique trop souvent perçue par ses alliés comme de l'arrogance, la fameuse arrogance française, dit à mi-voix le colonel Billot, que les Européens assèment pour masquer leurs insuffisances. A l'exception de Londres, qui coopère régulièrement d'égal à égal avec Paris. C'est le cas à travers MBDA. Et ça fonctionne, même si la France a beaucoup moins investi dans la filière missile ces dix dernières années que la Grande-Bretagne. L'Allemagne a très bien su tirer parti ces dernières années des initiatives françaises, en arrachant aux industriels tricolores des compétences et des savoir-faire, notamment dans le domaine spatial, pour les relocaliser sur le sol allemand (OHB), comme le regrette un grand industriel interrogé par La Tribune. La coopération et la consolidation européennes ne sont « pas simples, mais nous avançons dans cette voie », avait d'ailleurs reconnu à l'Assemblée nationale, Joël Barre. Des industries trop morcelées ? Pour justifier de telles coopérations et la consolidation du secteur, la France estime, à l'image de Florence Parly, que les « industries de défense nationale sont souvent trop petites par rapport à leurs grands compétiteurs mondiaux. Il y a donc un besoin urgent de consolidation à une échelle européenne ». Une antienne rabâchée depuis les années 90. Florence Parly a une nouvelle fois rappelé « le morcellement du paysage industriel européen » qui est « un frein à notre développement. Il empêche les industries d'atteindre des tailles critiques, de pouvoir peser pleinement face à des concurrents américains et asiatiques toujours plus forts ».

La double illusion d'une Europe de la défense et d'une OTAN protectrice

Europe de la défense, défense européenne, politique de sécurité et défense commune, défense de l'Europe.... Autant d'expressions employées pour des concepts différents. Cette expression fourre-tout ambiguë qui est incompréhensible, car non traduisible pour les différents États européens. D'ailleurs même nos instances françaises s'y perdent. Un rapport du Sénat est même intitulé : « Pour en finir avec l'Europe de la défense, vers une défense européenne ». Cette défense de l'Europe passe par l'OTAN que les 27 membres de l'Union européenne considèrent comme la défense de l'Europe et qui permet aux États-Unis d'Amérique de maintenir leur pression et à défaut pour ces États de produire européen, d'acheter américain.

Par ailleurs le conflit ukrainien a mis en lumière l'absence d'union entre Européens sur les questions de défense. L'Europe de la défense n'a jamais existé, mais l'illusion des petits pas commis en la matière depuis la chute du Mur de Berlin ne peut masquer la déshérence militaire généralisée des membres de l'Union. Et ce ne sont pas les « outils », de simples échantillons à l'origine, comme la Brigade franco-allemande (1989) ou le Corps européen de Strasbourg (1992) qui peuvent prétendre apparaître comme un embryon de défense européenne. Si les armées françaises semblent en meilleure posture que celles de nos alliés européens, là aussi, il faudra au moins vingt ans avant de restaurer – ou plutôt créer – une Europe occidentale en mesure de se défendre par ses propres moyens. Encore faudrait-il une volonté politique à 27 ou même à moins

qui, jusqu'ici, ne s'est jamais manifestée, en dépit des efforts des présidents français, il faut bien le dire.

Mais cette Europe de la défense ne pourra reposer que sur l'alliance d'armées nationales, donc des nations, car on ne meurt pas pour une entité abstraite et désincarnée. Un soldat accepte de mourir pour défendre son sol et les siens ; l'exemple de l'Ukraine aujourd'hui en livre une parfaite démonstration. Pourquoi celle-ci ne vaudrait pas pour chaque nation européenne ? Le merveilleux est que les mêmes beaux esprits qui encensent le Président Zelensky et le peuple ukrainien pour leur résistance à l'ennemi sont les mêmes qui nous ont refusé jusqu'ici de tels élans envers une cause et une défense purement nationales... constante

À ce vide européen, l'OTAN pourrait servir d'alibi. Sans doute est-ce l'espérance de beaucoup de nos concitoyens ; c'est déjà la posture intellectuelle de nos alliés européens, à commencer par l'Allemagne, puis celle des nouveaux entrants dans l'Alliance atlantique de l'Est européen. Là encore, ce n'est qu'illusion, le masque de l'OTAN cachant les démissions européennes. Cette Alliance militaire ne repose dans les faits que sur l'armée américaine. La somme des faiblesses des États membres de l'Union européenne ne peut constituer une force, mais bien au contraire une faiblesse collective encore plus grande. Le réveil de l'Europe de la défense n'est qu'un leurre à court terme et il ne faudrait pas croire en un sursaut. La décision allemande de doubler son budget militaire – on parle de 100 milliards d'euros –, pour méritoire qu'elle soit, n'est qu'une réaction épidermique strictement limitée à l'Allemagne et sans trop de concertation avec ses partenaires européens ; on peut douter d'ailleurs de cet effort et de ses effets sans que soient considérés les aspects industriels liés à la volonté d'un réarmement, d'une part, et la possibilité d'accroître les formats des composantes de son armée sur un vivier de recrutement limité, déjà par la dénatalité de ce pays, comme pour d'autres nations européennes d'ailleurs, d'autre part. Sauf à avoir recours à nouveau à la conscription...

Seule donc la défense, dont on a vu ce que l'Europe en a fait jusqu'à présent, pourrait être le fondement du renouveau européen. Les politiques ont usé et abusé de la défense commune pour faire croire à l'existence de l'Union européenne. La défense ne suscite pas de contestation sociale (les militaires ne manifestent pas) et donne l'impression que l'Europe avance. Une tromperie de plus : hier le corps européen, un état-major sans troupe, puis l'imposture des « battle groups » incapables d'être projetés, des budgets de la défense en décroissance constante.

Effectivement, l'Europe a été faite pour garantir la paix sur notre continent, mais qu'a-t-elle fait pour rendre cette paix crédible ? Pas grand-chose hormis de grandes déclarations martiales, des références aux valeurs qui semblent bien s'exercer contre les peuples européens, des atermoiements devant toute opération militaire, la baisse constante des budgets de la défense malgré un léger sursaut ces dernières années. L'union des peuples pour se protéger pourrait être aussi « la prochaine étape de la construction européenne ». Pourquoi pas, mais pourquoi pas avant ? Depuis sa création, peut-on donc faire confiance à l'Europe pour protéger ses peuples ?

Il appartient à chacun de répondre en son âme et conscience. La réponse est peut-être non. Mais les événements des débuts de l'année 2025 évoqués en début de chapitre ont peut-être fait comprendre aux Européens que non seulement ils devront s'attendre à une réévaluation de l'engagement des États-Unis en l'Europe, voire à son abandon pur et simple, qu'ils devront être prêts à défendre leur continent sans une forte implication américaine et à saisir l'occasion qui se présente pour se libérer de leur tutelle en s'engageant, sous quelque forme que ce soit, dans une union renforcée pour que l'Europe existe et puisse protéger les peuples européens.

L'Europe de la défense et le réarmement

La commission européenne a publié le 19 mars 2025 son premier Livre blanc qui balise, semble-t-il, le chemin pour aller vers une Europe de la défense, en développant le potentiel des

armées de chacune des nations européennes. L'Union européenne a pour but d'avoir une posture militaire forte d'ici à 2030, afin de dissuader de potentiels agresseurs, et en premier lieu la Russie.

Le Livre blanc²⁶ indique que « les dépenses militaires russes devraient représenter 40% de son budget en 2025 ». La Russie « alimente constamment les tensions dans le voisinage de l'Europe. (...) Elle restera une menace fondamentale pour la sécurité de l'Europe dans un avenir proche. » Pour être capable de dissuader d'éventuels agresseurs sans dépendre de soutien américain, la Commission souhaite que l'Union puisse avoir « une posture de défense forte d'ici à 2030 ». A cet effet, elle va autoriser les États membres à s'endetter au-delà des 3% de PIB, jusqu'à 4,5%, pour consacrer ces fonds à la défense. Elle propose aussi 150 milliards d'euros de prêts qui viendraient s'ajouter, soit un financement potentiel de 800 milliards.

Ces 150 milliards de prêts, baptisés « Safe », devront satisfaire à deux conditions : financer des achats groupés à des entreprises européennes. Le but est de faire baisser les prix grâce à des commandes massives. Des pays alliés comme la Norvège ou les pays candidats à l'Union pourront aussi participer. La commission veut ainsi favoriser l'émergence de grands groupes industriels de défense sur le continent. Ces achats échapperont aux règles habituelles des marchés publics.

La Commission européenne plaide donc la nécessité du réarmement. Nicolas Baverez dans une chronique récente du Figaro explique que la France n'a désormais d'autre choix, si elle veut préserver sa liberté et la paix en Europe, que de réarmer. Mais ce réarmement doit s'accompagner d'un sursaut national. Les menaces qui pèsent sur la sécurité de la France, écrit-il, exigent aujourd'hui la clarté dans la pensée comme dans l'action.

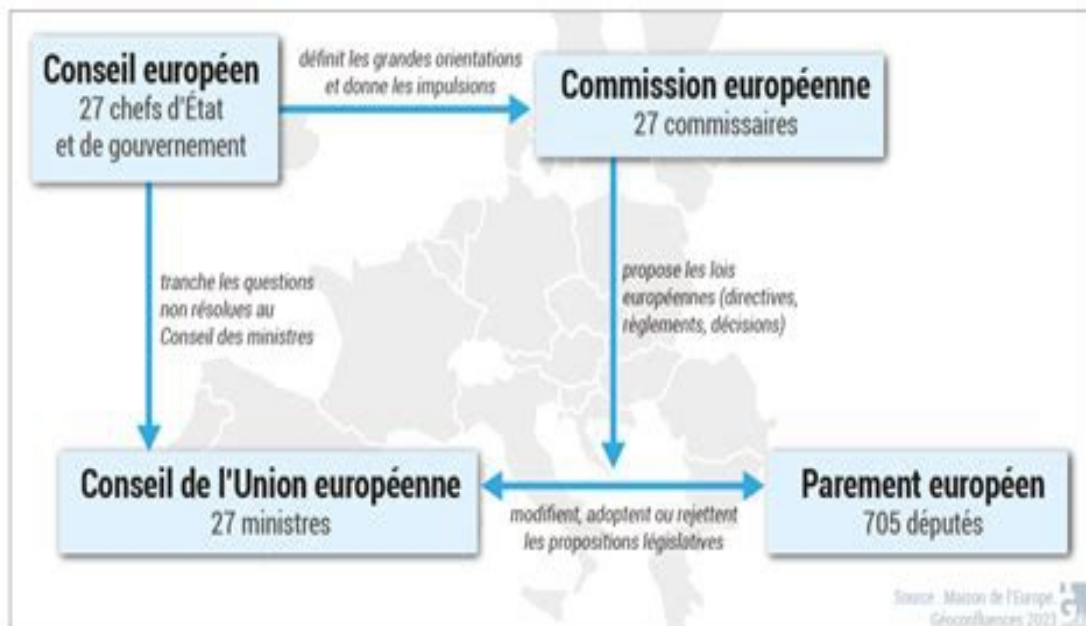
Clarté notamment sur notre posture stratégique, dont le principe n'a pas varié depuis sa définition par le général de Gaulle à l'École militaire le 3 novembre 1959 : « Il faut que la défense de la France soit française. Un pays, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre. Il faut que son effort soit son effort. Naturellement, il faut que la défense française soit, le cas échéant, conjuguée avec la défense d'autres pays. Mais il est indispensable qu'elle nous soit propre, que la France se défende par elle-même, pour elle-même et à sa façon. » L'objectif de notre défense consiste donc à garantir en toutes circonstances notre souveraineté et la continuité de la vie nationale, tout en contribuant à la défense autonome de l'Europe. Sans doute, mais les temps ont changé depuis 1959 et la France n'est plus la puissance qu'elle a pu être. Et tout le débat qui est ici soulevé tourne autour de la définition du verbe conjuguer utilisé par le général de Gaulle et qui aujourd'hui ne peut renvoyer qu'à une union renforcée.

Clarté sur la situation de la France qui n'est pas en guerre, mais qui doit s'y préparer. Tout l'enjeu du réarmement est précisément de prévenir un conflit armé majeur en Europe en rétablissant une dissuasion efficace face à la Russie pour empêcher les nouvelles agressions que promet son projet impérial. Clarté encore sur nos engagements et nos alliances. La défense de nos intérêts vitaux ne commence pas au Rhin et comprend à l'évidence l'Europe, au moment où les États-Unis, s'ils ne sont pas encore des ennemis, ne peuvent plus être considérés comme nos alliés. L'OTAN, vidée de sa crédibilité et de sa substance par Donald Trump, doit devenir le cadre pour construire un pilier de sécurité européen autonome et pour permettre aux armées européennes d'opérer ensemble. Bref une belle incantation qui nous renvoie aux arguments développés au long de ce chapitre.

26 Le Livre blanc sera étudié de façon plus précise au chapitre V

Le processus décisionnel européen

toute l'europe



En quête de futurs possibles...

Chapitre IV

L'Union européenne, enjeu du bouleversement de l'ordre mondial

La défense européenne au milieu du gué

Nous avons vu combien le concept de défense a évolué et progressé au cours de l'histoire récente, mais aujourd'hui, à la lumière des événements marqués par la volonté américaine de repli, il est clair que l'Europe entendue au sens d'Union européenne est sinon au milieu du gué du moins à la croisée des chemins : il lui appartient de prendre rapidement les décisions quasi existentielles qui s'imposent en profitant de l'opportunité offerte par le retrait américain.

La plupart des experts font le même constat déjà maintes fois évoqué. L'Union européenne s'est constituée comme une construction purement économique au point de devenir un véritable géant économique, une véritable puissance économique qui s'affirme à travers sa carte de visite déjà présentée au chapitre II.

L'Union européenne doit avoir conscience de sa puissance car elle est puissante. Parce qu'elle est puissante, elle doit se faire respecter. Pour ce faire, l'Europe doit être plus unie. L'analyse glisse ainsi insensiblement du domaine économique à celui du politique. Les avis des experts vont dans le même sens et conduisent aux mêmes conclusions. Ainsi Pierre Ménat, diplomate et ancien conseiller de Jacques Chirac, explique dans un entretien récent²⁷ que des progrès substantiels ont été faits depuis 2017 pour concrétiser une défense commune, mais déplore l'absence de base industrielle et technologique commune en matière de défense alors qu'il s'agit d'un sujet pourtant essentiel. « La difficulté, c'est qu'il faut que les pays membres de l'Union soient extrêmement unis. Il faut une volonté politique. Et je crois que cette volonté politique sera là. Nous n'avons pas le choix, car nos intérêts sont menacés. » Et de suggérer, dans le droit fil de l'ouvrage qu'il vient de publier²⁸, « que les pays qui souhaitent avancer vers une défense commune puissent le faire, sans que cette volonté soit dissoute dans les mécanismes communautaires. » Enfin, « il faut agir sur le long terme. On ne peut pas faire évoluer l'Union européenne en quelques mois. Ce qu'il faut, c'est avoir cette prise de conscience et cette volonté dans la durée, afin que l'Europe s'affirme non seulement comme une puissance économique, mais comme une Union en mesure de pouvoir peser sur le plan diplomatique et en matière de sécurité ».

Entre repli américain et provocations russes, l'Union européenne semble au cours du premier semestre 2025 plutôt contrainte dans une sorte de ménage à trois où les États-Unis et la Russie paraissent comme des alliés objectifs au détriment de l'enjeu de ce conflit, l'Ukraine de toute évidence mais surtout l'Union européenne. Thierry de Montbrial, dans un autre entretien²⁹, rappelle que la loi des rapports de force domine les relations internationales, mais cela n'interdit pas aux Européens d'affirmer avec force l'importance des valeurs qu'ils entendent défendre contre vents et marées, et plus particulièrement les valeurs démocratiques. « Je n'ai rien contre la propagation de la démocratie, dit le président de l'IFRI, mais seulement par la vertu de l'exemple. Beaucoup de démocraties contemporaines sont remises en question aujourd'hui en raison de leur manque

27 La Croix - lundi 9 décembre 2024

28 L'Union européenne et la guerre, Pierre Ménat, Ed. Pepper-L'Harmattan, 2023, 146 p.

29 La Croix L'Hebdo, entretien du 11 février 2025 donné à l'Institut français des relations internationales (IFRI)

d'efficacité. Leurs gouvernements ne répondent pas suffisamment aux attentes de leurs peuples, qu'il s'agisse par exemple de l'économie ou de questions comme les migrations. Le défi principal de l'Union européenne porte sur l'adaptation de ses propres institutions et sur un sursaut d'efficacité de ses pays membres. » Bref Thierry de Montbrial suggère la vertu par l'exemple, on ne peut qu'applaudir et le suivre.

Néanmoins il importe avant tout d'inscrire la construction de la défense européenne dans son contexte, celui des menaces qui s'annoncent à l'horizon, mais aussi celui des valeurs, qui constituent le cœur de l'identité européenne et le patrimoine que l'Europe se doit de défendre.

L'Europe face à ses menaces

Qui veut en finir avec l'Europe ? Avant d'entrer dans les détails d'une liste assez longue, il faut faire preuve de quelque lucidité et de courage pour reconnaître que les Européens eux-mêmes constituent quelquefois la première menace tant ils sont mus par un attachement quasi atavique à la désunion. L'Union européenne, au contraire, a besoin de la plus forte unité pour faire face aux oppositions qui se dressent devant elle. Le panorama est déjà connu depuis le début de cette étude. En voici une brève synthèse :

Le Président des États-Unis privilégie les relations bilatérales, avec l'Italie, la Hongrie..., et rejette toute forme de multilatéralisme en s'éloignant de l'OMC, des accords sur le climat, de l'ONU, du G20, de l'OTAN...

Les milieux économiques qui l'ont porté au pouvoir rejettent les freins à leurs affaires, à savoir les règlements ou normes qui entravent leurs activités. « Je ne crois plus que la liberté et la démocratie soient compatibles ! » proclamait déjà en 2009 le patron de Paypal, Peter Thiel, ce que confirme le livre de Quinn Slobodian, *Le capitalisme de l'apocalypse, ou le rêve d'un monde sans démocratie*, dans lequel il explique la stratégie de l'illibéralisme qui consiste à fragmenter les territoires par des zones d'exception pour échapper aux contraintes réglementaires et fiscales, de Dubaï à l'Irlande, en passant par les zones économiques spéciales ou les paradis fiscaux. L'Union européenne et les démocraties font partie des obstacles qu'ils souhaitent fragiliser.

La renaissance de puissances régionales constitue une vraie menace comme en témoignent la Russie, héritière de l'URSS, et la Turquie, héritière de l'Empire ottoman.

la Russie, sous l'impulsion de Vladimir Poutine, cherche à restaurer son influence dans l'espace post-soviétique. Cette stratégie s'inscrit dans une volonté de sécurisation de son environnement régional, nourrie par un sentiment d'encerclement lié à l'élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne. Pour autant il ne faut pas occulter l'impérialisme colonial russe mis en œuvre par Vladimir Poutine depuis plus de dix ans, freiné par l'existence d'obstacles multilatéraux, l'Union européenne et l'OTAN. Il ne faut pas occulter davantage que son régime autocratique s'oppose à toute forme de démocratie, et s'autorise de nombreuses « manipulations » cybernétiques dans les processus électoraux des démocraties, aux États-Unis³⁰, en Géorgie, Transnistrie, Crimée, Dombass... en attendant les États baltes et d'autres. Vladimir Poutine avance ses pions, le temps d'un autocrate étant moins contraint qu'en démocratie.

La Chine, puissance en pleine croissance, ne semble pas s'opposer à l'Union européenne ni à son marché unique qui pourrait constituer un tampon dans sa rivalité avec les États-Unis. Par ailleurs le réseau social TikTok est un outil d'influence électorale qui peut affaiblir les démocraties comme on a pu le voir en Roumanie, voire devenir un outil de manipulation par l'utilisation des

30 L'élection de Donald Trump en 2016 aurait ainsi été aidée par le piratage des courriels de Hillary Clinton, ce qui a contribué à la discréditer.

données collectées.

L'Inde, puissance en devenir, est une démocratie autoritaire dont le rôle mondial reste limité pour l'instant.

Les organisations islamistes, les organisations extrémistes et certains États islamistes combattent les régimes démocratiques en fomentant des attentats, qui non seulement démontrent qu'il n'existe aucune sécurité dans les pays démocratiques, mais encore affaiblissent les démocraties en semant la terreur. Ces acteurs ne se contentent pas d'attentats spectaculaires ; ils agissent aussi à travers l'endoctrinement, la propagande, et l'infiltration des esprits, en particulier dans les quartiers sensibles. Leur stratégie vise à démontrer à leurs propres populations – mais aussi aux citoyens européens – que les démocraties sont impuissantes, vulnérables, et incapables de garantir la sécurité de leurs peuples. À travers cette guerre idéologique et violente, ils cherchent à affaiblir les fondements mêmes de nos sociétés : la liberté, la laïcité, la fraternité et l'égalité entre les citoyens.

Les partis d'extrême-droite et les partis populistes recourent à la liberté d'expression pour affaiblir les régimes démocratiques, accéder au pouvoir et ensuite le conserver. En effet ces partis mobilisent souvent les outils de la démocratie, notamment la liberté d'expression et le suffrage universel, pour remettre en question certaines orientations des systèmes politiques en place. Au sein de l'Union européenne, ces formations peuvent adopter des positions critiques à l'égard de la monnaie unique, des directives communautaires ou des projets d'intégration, comme celui d'une défense commune. Leur présence croissante traduit un malaise démocratique plus large et souligne l'importance d'un débat ouvert sur l'avenir du projet européen. Par ailleurs, la montée des populismes, en Europe comme ailleurs, s'inscrit dans une dynamique globale de recomposition des relations internationales. Elle coïncide avec l'émergence d'un pôle alternatif à l'Occident, porté notamment par les BRICS³¹ et participe à redéfinir les équilibres mondiaux traditionnels.

La pression démographique du continent africain, subsaharien principalement, constitue un défi stratégique majeur pour l'Europe. Alors que la plupart des régions du monde connaissent un ralentissement, voire une stagnation de leur croissance démographique, l'Afrique subsaharienne poursuit une dynamique explosive : sa population pourrait doubler d'ici 2050, atteignant près de 2,5 milliards d'habitants. Cette croissance massive s'accompagne d'une urbanisation rapide, d'un sous-développement persistant, et de systèmes éducatifs et économiques souvent incapables d'absorber la jeunesse croissante. Ce déséquilibre pousse des millions de jeunes à envisager l'émigration comme seule perspective d'avenir. L'Europe, perçue comme prospère et stable, devient alors une destination privilégiée. Cette immigration massive, souvent non régulée, engendre des tensions sociales, culturelles et économiques profondes dans les pays d'accueil. L'intégration devient d'autant plus difficile que les flux migratoires ne s'accompagnent pas toujours d'une adhésion aux valeurs fondamentales des sociétés européennes. À long terme, cette pression migratoire pourrait altérer l'équilibre démographique, culturel et politique de plusieurs États membres, en particulier si elle s'ajoute à des logiques communautaristes et des influences idéologiques radicales. L'Europe doit donc affronter cette réalité avec lucidité, en repensant ses politiques migratoires, de développement et de coopération avec l'Afrique, faute de quoi elle risque de subir plutôt que de maîtriser les transformations majeures de ce siècle.

Penser l'identité de l'Europe pour défendre ses valeurs

31 Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud : les BRICS constituent un groupe de 5 pays qui se réunissent en sommets annuels. Les BRICS créés en 2011 sont devenus en 2024 les BRICS+ regroupant désormais 10 pays.

En mai 2019, à la veille des élections européennes, les commentateurs craignaient la progression des votes souverainistes et eurosceptiques et soulignaient la violence du rejet de l'Europe dans l'électorat. En 2024, la situation était tout aussi critique, accentuée encore par les rebondissements de la guerre en Ukraine, qui traduisait un rejet plus global des valeurs occidentales. Claude Obadia³² affirmait, dans un article paru en mars 2019³³, avec une grande justesse de vue : « Tant que les Européens continueront d'affirmer que le propre de l'Europe est de ne pas avoir de propre, l'Europe n'existera pas et il sera impossible d'endiguer les crispations nationalistes. » Il poursuivait : « Comment les Européens pourraient-ils adhérer à l'Europe si, refusant de penser l'identité de l'Europe, nous ruinons toute chance de pouvoir nous y reconnaître ? Cessons donc de faire sortir l'Europe de l'Europe ! » Ce propos fait écho à celui que Julien Benda développa en 1933, dans son *Discours à la nation européenne* contre l'Action française de Charles Maurras : « L'Europe ne sera pas le fruit d'une simple transformation économique ou politique. Elle devra d'abord accomplir une révolution dans l'ordre intellectuel et moral. » L'intérêt du *Discours à la nation européenne* apparaît clairement : l'Europe n'existera que lorsque les Européens se reconnaîtront dans l'idée de l'Europe. Il faut aussi trouver « le courage d'affirmer que l'Europe est le nom des valeurs héritées de l'influence conjointe de la culture gréco-romaine et de la spiritualité judéo-chrétienne. Car entre Athènes, Rome et Jérusalem, l'Europe est le nom de l'idée de l'Universel qui s'exprime dans la démocratie et se réalise dans le respect inconditionné de la personne humaine. » Autrement dit l'Europe n'existera que si nous la pensons aussi dans un cadre plus large, celui de la civilisation.

La civilisation désigne l'ensemble de phénomènes sociaux (religieux, moraux, esthétiques, scientifiques, techniques) communs à une grande société ou à un groupe de sociétés. L'Europe relèverait d'une **civilisation judéo-chrétienne** qui caractérise la réalité culturelle et intellectuelle européenne. A ce titre elle nous intéresse ici parce qu'elle nous aide à penser l'identité de l'Europe. En outre elle s'inscrit dans le cadre d'une polémique actuelle qui veut en faire une invention politique récente aux finalités de division et d'exclusion.

Christianisme et judaïsme ont des racines communes. Le christianisme est issu du judaïsme. Jésus était juif, tout comme les premiers chrétiens. L'Ancien Testament, qui est issu de la Bible hébraïque, trouve pleinement sa place à côté du Nouveau Testament dans la Bible chrétienne. La pensée occidentale a été façonnée par les valeurs développées dans la Bible. Des concepts comme la dignité humaine, la loi morale universelle et l'idée de justice trouvent leur origine dans cette double tradition. Tout au long du Moyen Âge et jusqu'à l'époque moderne, les interactions entre juifs et chrétiens ont nourri la civilisation européenne à travers des figures comme Maimonide, saint Augustin, ou encore Spinoza. Ainsi, nier l'existence d'une « civilisation judéo-chrétienne » reviendrait à ignorer cette continuité culturelle et intellectuelle.

Si le concept de civilisation judéo-chrétienne a pu avoir pour certains comme seule justification l'exclusion de l'islam de ce cercle civilisationnel, il est clair qu'il ne repose que sur des fondements religieux propres aux deux monothéismes que sont le judaïsme et le christianisme. Mais l'islam partage avec les deux autres le fait qu'il est indubitablement un monothéisme et que tous les trois sont des « religions du Livre ». Ajoutons que les débats théologiques, philosophiques et scientifiques ont été intenses entre juifs et chrétiens, ils ont structuré la pensée occidentale pendant des siècles. Mais l'islam, heureusement, a pu participer à ce dialogue et contribuer à sauver notamment des pans entiers de la culture grecque et latine qui nous sont revenus à travers des traductions arabes.

L'argument selon lequel l'expression « civilisation judéo-chrétienne » serait un outil de l'extrême-droite est historiquement inexact. L'expression a été popularisée dès le XIX^e siècle et réaffirmée après la Seconde Guerre mondiale pour souligner la réconciliation entre juifs et

32 Claude Obadia, philosophe, enseigne à l'université de Cergy-Pontoise, à l'ISCParis et à l'EFAP.

33 LaCroix du 25 mars 2019, Pour sauver l'Europe : affirmer son identité.

chrétiens, notamment après la Shoah. Des figures aussi diverses que Winston Churchill, les penseurs libéraux américains ou encore Jean-Paul II ont défendu l'idée d'une civilisation judéo-chrétienne, bien avant que l'extrême-droite ne s'en empare. Loin d'être un concept d'exclusion, il a été utilisé pour rapprocher juifs et chrétiens après des siècles d'oppressions. Si certains acteurs politiques cherchent aujourd'hui à l'instrumentaliser, cela ne remet pas en cause la validité du concept en lui-même. Celui-ci est non pas un moyen pour exclure l'islam de notre sphère civilisationnelle, mais une manière de désigner une tradition intellectuelle et spirituelle qui a façonné l'Occident. Si des récupérations idéologiques existent, cela ne signifie pas pour autant que la notion elle-même est une imposture. Ce serait une erreur de jeter aux oubliettes un héritage bimillénaire sous prétexte qu'il est aujourd'hui réapproprié par certains courants politiques.

En revanche, penser l'identité de l'Europe suppose, comme cela fut dit précédemment, que l'on fasse reposer celle-ci sur les quatre piliers qui lui servent de fondation : les deux piliers de la civilisation judéo-chrétienne, les deux autres de la civilisation gréco-romaine, de sorte que l'on puisse dire avec Paul Valéry : « Toute race et toute terre qui a été successivement romanisée, christianisée et soumise, quant à l'esprit, à la discipline des Grecs, est absolument européenne. ³⁴ »

*

« Des éléments structurants de la façon dont les Européens pensent leur rapport aux autres et à eux-mêmes sont en train de muter, explique Pierre Haroche³⁵ dans un entretien récent³⁶. Cela ouvre une ère différente pour l'Europe, qui devient une région parmi d'autres, qui n'est plus forcément au centre de l'attention mondiale, doit porter des responsabilités, et même assumer un rapport de confrontation avec ses voisins. Quelque chose qui correspond plus classiquement à la façon dont se définissent les identités nationales. »

Un propos d'ouverture pour poursuivre notre quête de futurs possibles pour la défense européenne.

34 Paul Valéry dans une conférence donnée à Zurich en 1922

35 Pierre Haroche, maître de conférence en politique européenne et internationale à l'Université catholique de Lille

36 LaCroix du lundi 27 janvier 2025, L'Europe est mise en face de sa provincialisation

En quête de futurs possibles...

Chapitre V

Défense européenne, une utopie à rejeter ou une opportunité à saisir ?

Au terme de cette étude, un certain nombre de questions restent en suspens et appellent des réponses. Une Europe des Nations est-elle possible en matière de défense sous ses divers aspects (armée, diplomatie, mais aussi économie, industrie de l'armement) ? Peut-on parler d'une seule voix à 27 (ou plus) sans perdre la part la plus importante de la souveraineté de chaque nation ou État ? Peut-on faire l'économie d'une formule fédérale ou confédérale pour renforcer l'Union européenne ?

Les réponses, les solutions, les propositions voire les mesures déjà prises existent.

Le Livre blanc sur la défense européenne

La première réponse est déjà connue, elle a été en partie évoquée en fin du chapitre III : il s'agit du Livre blanc de la commission européenne dont on trouvera ci-dessous une présentation plus complète.

Le commissaire européen à la défense, Andrius Kubilius, a annoncé en décembre 2024 un « big bang » de la défense européenne avec la publication de propositions en mars 2025. Le « big bang » a bien eu lieu, puisque Le Livre blanc sur la défense européenne a été présenté le 19 mars 2025. Il s'agit d'un document stratégique visant à renforcer les capacités de défense de l'Union européenne d'ici 2030.

Comme l'exprime l'argumentaire développé le 19 mars 2025 par le Haut-représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, ce Livre blanc vise à établir une feuille de route claire pour renforcer la défense européenne face aux défis géopolitiques actuels et futurs.

L'Union européenne considère que la seule façon de garantir la paix est d'être prête à dissuader ceux qui voudraient lui nuire et met en avant la nécessité d'augmenter les dépenses de défense et de développer rapidement des capacités jugées essentielles. Pour répondre à la montée des périls, l'Union européenne propose dans son Livre blanc d'abord et avant tout un plan de financement pour réarmer l'Europe intitulé « ReArm Europe », ensuite le renforcement de la base technologique et industrielle de défense européenne en stimulant la recherche et en créant un marché européen des équipements de défense. Cela suppose une coopération renforcée entre les États membres, la réduction de la dépendance à l'égard des fournisseurs non européens et l'instauration d'une préférence européenne dans les achats d'équipements de défense.

À court terme, l'avenir de l'Europe est déterminé par les combats en Ukraine, à laquelle est consacré un chapitre spécifique, soulignant l'importance de renforcer ses capacités de défense et d'intégrer son industrie de défense dans l'écosystème européen. À moyen et long terme, si l'Europe suit la trajectoire actuelle, certains des défis auxquels l'Union européenne est confrontée ne feront que s'aggraver. Le reste du monde est engagé dans une course à la modernisation militaire et à l'avantage technologique et économique, à laquelle l'Union européenne doit participer. La technologie, selon le Livre blanc, sera le principal facteur de concurrence dans le nouvel environnement géopolitique. Quelques technologies essentielles et fondamentales, telles que l'intelligence artificielle, le quantique, la biotechnologie, la robotique et l'hypersonique, sont

essentielles à la croissance économique à long terme et à la prééminence militaire.

Enfin si on peut souscrire aisément à ce qui précède, il n'en est pas de même quand il est dit que l'Europe doit se doter d'une capacité de dissuasion suffisante pour prévenir les agressions, c'est-à-dire d'une force armée qui est celle des États-membres qui resteront toujours responsables de leurs propres troupes, de la doctrine au déploiement, ainsi que des besoins de définition de leurs forces armées et qui exclut donc la création d'une entité supranationale que serait une armée européenne. L'Union européenne peut toutefois faire beaucoup pour soutenir et coordonner les efforts des États membres visant à renforcer la base industrielle de défense et la préparation globale de l'Union en matière de défense, incluant des contributions européennes à la dissuasion et à la défense collective de l'OTAN. Celle-ci demeure en effet la pierre angulaire de la défense collective de ses membres en Europe. La coopération UE-OTAN est un pilier indispensable au développement de la dimension de sécurité et de défense de l'Union européenne. L'Union européenne reconnaît donc- implicitement – qu'elle-même ainsi que l'ensemble des nations européennes resteront sous la dépendance de l'OTAN et, par ricochet, des États-Unis.

Le projet de l'Union européenne tel qu'il ressort du Livre blanc est un projet exclusivement économique, qui rejette toute dimension politique. Certes du point de vue économique le projet constitue une avancée appréciable même si le citoyen ne sait pas pour l'instant comment va fonctionner la nouvelle base industrielle et technologique de la défense européenne et le nouveau marché unique de l'armement ni comment les États membres vont appliquer la clause de préférence européenne. En revanche il n'y aura aucun effet dissuasif à espérer d'une armée européenne qui n'existera pas et dont les potentiels adversaires ne percevront que les armées nationales dispersées au sein de l'OTAN (si elle perdure) et l'ombre tutélaire des États-Unis d'Amérique.

Pourtant, laisse encore entendre le Livre blanc, l'Europe doit faire des choix audacieux et construire une union de défense qui garantisse la paix sur notre continent par l'unité et la force. Elle le doit à ses alliés de l'OTAN, à l'Ukraine et, avant tout, à elle-même, aux citoyens européens et aux valeurs qu'elle défend. L'UE et ses États-membres doivent relever ce défi historique. Cela sonne comme une invite politique, mais à y regarder de près il s'agit bien toujours du seul projet à caractère économique de l'Union européenne qui marque déjà un énorme progrès, mais un progrès qui reste hélas insuffisant si l'on souhaite que l'Union européenne soit garante de la paix dans un monde multipolaire où règnent sans partage les pôles américain, russe et chinois.

Pour une architecture de sécurité européenne³⁷

Pour intéressante qu'elle soit, le projet de l'Union européenne n'est qu'un renforcement de l'existant sous la forme d'un plan de réarmement de l'Europe et une politique volontariste de l'industrie de défense. Les conclusions de cette étude nous poussent à privilégier une réforme globale qui soit aussi et avant tout structurelle et qui donnerait ainsi sens à l'objectif fixé dès le départ : créer une Europe de la défense, condition sine qua non pour restaurer la paix.

Une réforme globale. Toute nouvelle organisation militaire en Europe doit se situer dans un ensemble cohérent et homogène. Simultanément spirituel, moral, civilisationnel, économique et démographique, cet ensemble doit être de conception globale. En fait, toute nouvelle organisation militaire doit être précédée et accompagnée par une réforme politique profonde, celle qui mène à une Europe des nations. Le politique prime. Elle doit être bâtie en même temps qu'une refonte de la politique des relations extérieures européennes, coiffant une véritable transformation diplomatique. L'une ne va pas sans l'autre. Essentiellement différente de l'Europe commerciale, libre-échangiste et mondialiste d'aujourd'hui, l'Europe doit ainsi prendre une dimension nouvelle sous la gouvernance d'instances politiques élues et non pas cooptées.

³⁷ Projet présenté par le général Philippe Mounier, comité des auditeurs IHEDN de Charente-Maritime

Une indépendance assumée. Cette défense véritablement européenne doit abandonner toute allégeance à un lourd passé américano-otanien dont la pesanteur pèse sur des structures et des procédures aujourd'hui obsolètes. Elle doit aboutir à moyen terme à une totale indépendance de l'Europe en matière de doctrine, de recherche-développement, d'équipements, de procédures, d'organisation et de planification. En prenant appui sur les occurrences et opportunités actuelles, c'est à court terme que les travaux doivent être lancés et les premières décisions prises. Tout est à créer. Cette organisation future ne doit pas être une OTAN-bis, mais la preuve d'une volonté européenne à la fois géopolitique, stratégique et économique. Dans tous les azimuts, tant la menace est aujourd'hui diversifiée.

Un effort politique et budgétaire pour des objectifs stratégiques. L'Europe, représentée par des élus et non par des fonctionnaires cooptés, doit construire une pensée stratégique militaire, défensive, à hauteur du monde et se fixer des objectifs. Elle doit bâtir des budgets, organiser les structures d'une B.I.T.D. durable, financer la recherche et le développement (RD), répartir les tâches en pratiquant la complémentarité, jouer la coopération en toute autonomie. On ne peut établir des budgets avant d'avoir défini des objectifs. Pour réussir ce pari, les pusillanimes États européens doivent dès maintenant augmenter leurs budgets de défense nationaux à hauteur de 5 % de leur P.I.B. Le parapluie américain va avoir un coût et ne fera pas obligatoirement face à toutes les averses possibles. Une forte volonté politique doit appuyer ces hausses, probablement soumises à des controverses, voire des rejets et des refus.

Une organisation politique adaptée et efficace. L'Europe des nations devra organiser et contrôler ces réformes grâce à un pouvoir politique représentatif élu qui garantira les principes d'unité d'action et de concentration des efforts. La définition de ce pouvoir politique sera donnée ci-dessous. Les autorités militaires de leur niveau pratiquant le principe d'économie des forces. L'application de ces trois principes est vitale.

Chaque État conservera un ministère des Armées autonome. Leurs différentes actions et activités seront coordonnées et contrôlées par l'équivalent d'un ministère de la Défense de niveau supranational.

Les forces seront harmonisées. Mais pour respecter les histoires nationales et calmer les susceptibilités, elles ne seront pas uniformisées. Les États resteront libres de leur organisation et des règles de fonctionnement et de discipline. Cependant, ils devront tous supprimer toute forme de syndicalisme militaire, entièrement contraire aux règles essentielles de la Défense. En fonction de leur passé et de leurs possibilités, les États pourront recourir à la professionnalisation, au service militaire volontaire ou au service militaire universel. Ils devront développer des réserves. L'essentiel pour eux est de pouvoir fournir en permanence, à un instant donné, les effectifs requis par cette alliance d'un nouveau style.

La question linguistique reste sensible à régler. Pour sortir de la tutelle américano-otaniennne, l'Europe doit quitter la sphère du basic-english otanien. Chaque élément national travaillera dans sa langue nationale. Deux ou trois langues de travail international, dont le français, devront être fixées.

Une indispensable complémentarité. Coopération et complémentarité seront des mots d'ordre permanents pour toutes ces forces nationales. Rien ne devra leur échapper. Pour atteindre cet objectif, dans les domaines spatial, aérien, maritime, terrestre, cybernétique, en matière de communication, d'énergies opérationnelles ou autre, tout devra être fait pour homogénéiser les parcs et l'emploi des moyens. A cet effet, l'Europe devra reprendre en main un secteur économique secondaire, trop souvent abandonné au profit d'un secteur tertiaire surdimensionné. Elle devra renforcer sa B.I.T.D. et privilégier le recours aux moyens issus de ses industries. Pour éviter les doublons, pour shunter une concurrence improductive et ruineuse, elle répartira les tâches, organisera la coopération et la complémentarité entre États ou groupes d'États. Certains États pourront être spécialisés. Une autorité multinationale, décisionnelle, devra être créée au niveau du continent pour administrer et contrôler cette structure industrielle, garante d'indépendance.

Une organisation du commandement ciblée et efficace. Au niveau stratégique et géopolitique, un chef interarmées unique aux ordres directs du pouvoir politique, assisté d'un état-

major et de directeurs de service multinationaux, imprimera aux forces les trois principes stratégiques évoqués ci-dessus. Il coordonnera l'action des chefs d'état-major d'armée et des directeurs centraux de services. La B.I.T.D. travaillera à son niveau. Le ministre assurera leur coordination. Au niveau opératif et stratégique, des armées (éventuellement créées) et des corps d'armée (d'existence permanente) multinationaux seront organisés de façon cohérente, autour d'une zone géographique précise (Baltique, Europe centrale, Méditerranée, Balkans, par exemple). Des structures de commandement équivalentes seront créées, dans le même esprit, pour la marine et les forces aérospatiales. Au niveau tactique des divisions et brigades, les unités nationales seront favorisées. Mais, des unités d'autres nations peuvent être éventuellement intégrées dans des formations nationales. A ce moment là, les états-majors recevront des militaires de ces pays. Pour que tous les États participent sans être morcelés, le niveau du bataillon sera toujours national. Toute création d'unité adaptée à l'usage d'un nouveau type de matériels respectera ces usages.

Un éventail de moyens adaptés. Il faut admettre que tous les pays ne disposent pas de la totalité des moyens de combat existant. Il sera utile de classer entre elles les armées ayant des capacités différentes. Actuellement, deux armées seulement couvrent à peu près tout l'éventail des capacités. Les armées française et britannique (à un niveau moindre) ont le niveau pour planifier, entrer en premier, commander un corps d'armée (multinational). Les armées allemande, polonaise (en net progrès), italienne, voire espagnole, ont capacité à commander une division. Les autres armées n'ont pas ce niveau et ne disposent pas de l'éventail complet des ressources. Pour que tous puissent participer, cette problématique est à prendre en compte. Chaque État participera à la mission défense en fonction de ses capacités techniques et humaines, mais il participera. Certaines armées pourraient avoir la fonction de fournir un moyen spécialisé (RENS, feux, transport, etc.).

Une dissuasion élargie. Ce point est extrêmement délicat. Les deux forces de dissuasion, française et britannique, sont autorisées par les traités internationaux. Il faudra trouver des solutions pour élargir leur champ d'action, en maintenant une autonomie de décision. Indépendantes, elles devront échapper à toute tutelle extra-européenne.³⁸

Une défense opérationnelle du territoire complétant la dissuasion. Chacun des États de cette Europe des nations devra mettre en place, outre les forces présentées ci-dessus, une défense opérationnelle du territoire (D.O.T.), correspondant à ses besoins et ses capacités. Cette D.O.T. est un complément actif à la dissuasion. Elle montre à tout adversaire l'esprit de résilience et la volonté de résistance des peuples européens unis. Une structure de coordination de ces moyens devra être créée au niveau supranational.

*

On pourrait dire que les deux projets, celui du Livre blanc et celui-ci sont complémentaires. En effet, la création d'une instance supranationale fait toute la différence. Cette instance serait de nature confédérale, à laquelle les nations participantes délégueraient une part de leur souveraineté pour lui permettre de gérer, administrer, animer, coordonner, décider en leur nom et place ; cette instance serait assistée d'un conseil des représentants de toutes les nations européennes concernées. Le schéma est celui de l'Union européenne dans laquelle elle se fonderait naturellement comme une chrysalide qui verrait éclore, à terme, non une Europe des Nations comme il est proposé ci-dessus, mais, pour nous inscrire dans la continuité de la construction européenne depuis 1957, une Union des Nations européennes (UNE), dont le sigle deviendrait aussitôt un acronyme incontournable induisant une légère modification de la devise actuelle de l'Union européenne : « Unie dans la diversité » deviendrait : « Une et unie dans la diversité ».

38 Cf. Chapitre III, Vers une dissuasion nucléaire française étendue à l'Europe?

Pour une Union européenne hybride, fédérale et confédérale

La troisième proposition n'en est pas vraiment une. Elle est plutôt un plaidoyer pour achever la construction de l'Union européenne et repose sur une triple interrogation et un jeu de mots : L'Europe est-elle finie ? Qui veut en finir avec l'Europe ? Finir l'Europe ou en finir avec l'Europe ?

L'Union européenne, comme il est dit précédemment, est de toute évidence une construction inachevée, elle n'est pas « finie ». Elle semble aujourd'hui additionner contre elle bien des oppositions, d'où la question : qui veut en finir avec l'Europe ? Nous avons déjà évoqué non seulement les adversaires notoires comme la Russie et ses alliés, mais aussi les États-Unis qui semblent vouloir se détourner de l'Europe et de ses valeurs démocratiques, et enfin certains États membres de l'Union européenne qui sont les tenants d'une forme de démocratie à caractère autoritaire, qui prônent la mouvance populiste et qui regardent dans la direction aussi bien russe qu'américaine, tous ayant pour objectif plus ou moins conscient de fragiliser l'Union et de favoriser la désunion.

Faut-il finir l'Europe ou en finir avec l'Europe ? « L'Europe dispose de l'argent, des capacités technologiques, des personnes et des entreprises ...mais elle doit agir maintenant ! » a écrit l'ancien ministre allemand des Affaires étrangères de 1998 à 2005, Joschka Fischer, dans Le Monde du 25 février 2025. Des alliances objectives contre nature et de circonstance veulent donc affaiblir et l'Union européenne et les démocraties. Pour enfin se prendre en main, l'Union européenne ne peut-elle mobiliser les pays qui le souhaitent (comme elle l'a fait pour l'Airbus ou l'Euro), ouvrir un fonds européen de plusieurs centaines de milliards d'euros commun à ces pays pour qu'ils réalisent cette Europe de la défense en y puisant les investissements nécessaires ? C'est ce qui est en train de se passer - en partie - avec la mise en œuvre du Livre blanc³⁹. Cela pourtant ne suffit pas, mais il faut aller plus loin en examinant les interactions qui existent entre les deux termes de notre question alternative : pour ne pas en finir avec l'Europe, il faut finir l'Europe, c'est-à-dire lui donner les fondements structurels qui lui manquent encore.

L'Union européenne est actuellement en partie fédérale, avec la monnaie unique ou la Cour de justice, et en partie confédérale, avec la fiscalité, la politique extérieure ou la défense.

Constituée par des nations à fort héritage historique, elle restera la dépositaire de ce vaste héritage multimillénaire qui se perd dans la nuit des temps. Mais dans un monde qui devient multipolaire (après avoir été bipolaire et unipolaire), avec des aires de puissance telles que l'espace chinois, l'espace indien, l'espace américain..., elle ne peut demeurer seulement un géant économique doublé d'un nain politique et doit donc mieux conjuguer sa devise : « Unie dans la diversité ».

Dans le domaine de la défense, elle pourrait s'engager résolument dans le projet développé ci-dessus. Elle pourrait aussi évoluer simplement vers davantage de fédéralisme en allant au-delà

- x du Fonds européen de la défense en créant un véritable budget de défense commun alimenté par les États et géré par une autorité centrale ;
- x des projets actuels d'armements (SCAF, MGCS...) en créant une agence européenne de l'armement coordonnant la production et la maintenance d'armements ;
- x des bataillons européens (EU Battlegroups) en créant un corps d'armée européen permanent avec commandement intégré ;
- x de l'embryon actuel de QG européen (MPCC) en créant un état-major européen ;
- x de la politique européenne de sécurité commune et ses règles d'unanimité en adoptant le vote à la majorité qualifiée ;
- x de la coopération avec des systèmes différents en adoptant des normes communes pour des équipements, des formations, des chaînes logistiques.

L'Union européenne devrait donc évoluer vers plus de fédéralisme pour assurer une

39 Cf. supra

meilleure défense de l'Europe sans pour autant créer une Europe de la défense avec une armée européenne unique.

Vers une dissuasion nucléaire française étendue à l'Europe ?

Il est une dernière option que nul ne peut ignorer et qui s'imposera quel que soit le scénario retenu pour créer une défense européenne.

Aujourd'hui la sécurité de l'Europe repose en grande partie sur la dissuasion nucléaire de l'OTAN, qui s'appuie principalement sur les arsenaux des États-Unis, avec des contributions du Royaume-Uni. Les États-Unis jouent un rôle central en offrant un « parapluie nucléaire » qui protège les alliés via la défense collective.

La France a toujours insisté sur le fait que sa force de dissuasion était essentiellement nationale et indépendante. Ainsi même après avoir rejoint le commandement militaire de l'OTAN en 2009, la France a refusé d'engager ses forces nucléaires dans l'Alliance, en décidant notamment de ne pas participer au Groupe des plans nucléaires de l'OTAN.

Cependant la dissuasion française n'a jamais été conçue d'une façon qui confonde les intérêts vitaux de la France avec les frontières du territoire français. Et, notamment pendant la guerre froide, il a toujours été admis son rôle éminemment dissuasif et complémentaire au profit de l'alliance atlantique et de l'Europe occidentale.

Emmanuel Macron est fermement convaincu que la France peut jouer, seule, un rôle dissuasif au profit des européens. La partie de la Revue stratégique française qu'il a initiée et publiée en 2022, consacrée aux questions nucléaires, affirme que les intérêts vitaux de la France ont une dimension européenne. C'est sur cette base que le Président a relancé très récemment l'idée de placer sous le bouclier nucléaire de la France d'autres pays de l'Union européenne. Cependant, il n'est pas allé jusqu'à proposer d'étendre explicitement le parapluie nucléaire aux « intérêts vitaux » de l'ensemble ni même de certains de ses partenaires.

Dans le contexte actuel marqué par la guerre russo-ukrainienne et le tropisme des Américains vers le théâtre indo-pacifique, si les États-Unis se désengageaient de l'OTAN plusieurs conséquences majeures émergeraient :

- Les pays de l'OTAN résiduelle ne bénéficieraient plus de la garantie nucléaire américaine ce qui affaiblirait leur capacité de dissuasion face aux menaces potentielles émanant de la Russie principalement.
- Les pays du nord et de l'est de l'UE, comme les États baltes ou la Pologne, deviendraient particulièrement vulnérables aux actions conventionnelles ou aux agressions hybrides russes.
- L'Alliance perdant sa principale composante dissuasive, elle perdrait une grande partie de son attraction et de sa crédibilité. L'Europe devrait repenser sa stratégie de défense et rechercher une garantie nucléaire ailleurs.

Dans ces conditions, la France, seule puissance nucléaire de l'UE, depuis le Brexit, qui dispose d'une force de dissuasion indépendante, opérationnelle et robuste, serait en mesure d'étendre sa stratégie dissuasive à l'organisation d'un nouveau système de défense européen. Elle dispose en effet:

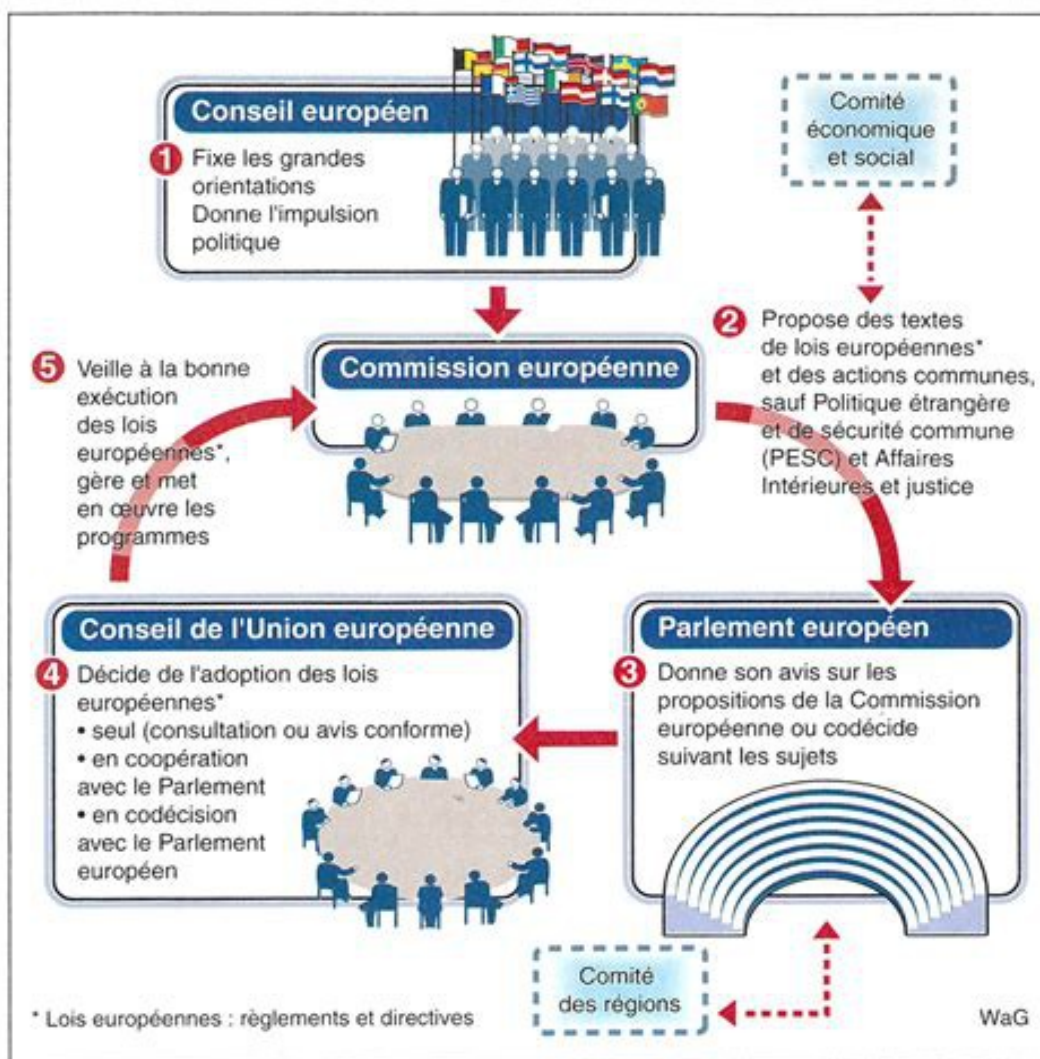
- de sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) équipés de missiles balistiques dont au moins l'un d'eux est en patrouille permanente au fond des océans. Sa capacité de frappe peut menacer de rétorsions fatales n'importe quel puissant agresseur ;
- d'une composante aérienne avec des avions Rafale portant des missiles ASM-PA (air-sol moyenne portée améliorée) déployables partout en Europe et sur mer.

Cette extension par la France aux autres pays européens qui le demanderaient serait compatible avec l'article 42-7 du traité de l'union européenne(TUE) dont la première partie stipule : « Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États

membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. »

En résumé, en cas de désengagement américain de l'OTAN, la France devrait entreprendre des transformations majeures pour offrir une protection crédible aux autres pays de l'UE. Cela inclurait une refonte de sa doctrine pour englober les intérêts vitaux de tout ou partie des pays européens volontaires, une adaptation de ses capacités nucléaires, une coopération renforcée avec ses partenaires de l'UE et des efforts diplomatiques pour garantir la confiance des alliés.

Une première étape réaliste consisterait à lancer des exercices conjoints et à établir un dialogue stratégique au sein de l'UE sans engagement formel. À long terme, une dissuasion européenne crédible nécessitera beaucoup d'efforts pour un horizon lointain. Mais la France a certainement intérêt à profiter de son atout nucléaire indépendant et crédible pour jouer dès à présent un rôle pivot dans la sécurité collective de l'Europe



Propos conclusifs

A la croisée des chemins, l'Union européenne en quête de scénarios de futurs possibles

Au soir d'une pérégrination fictive mais bien ancrée dans le réel, l'Union européenne découvre devant elle plusieurs scénarios possibles :

1. Fractionnement et éclatement de l'entité politique.

Ce scénario devrait être peu attractif du fait du contre-exemple anglais, malheureusement il rencontre de plus en plus d'écho dans différents États-membres comme la Hongrie et l'Italie, mais aussi en France et en Allemagne et plus récemment en Roumanie où les extrêmes (droite ou gauche) sont de plus en plus à la manœuvre avec leurs alliés populistes pour fragiliser et diviser une Union européenne qui n'a pas besoin de cela. Cet argument est suffisant pour privilégier le scénario 3 ci-dessous.

2. Vassalisation accrue des États européens.

Ce scénario est le plus simple puisqu'il reprend l'existant en le renforçant. Les États-Unis perdurent dans leur rôle de puissance globale dominante alors qu'on aurait pu imaginer qu'ils optent pour un rôle de partenaire au sein de l'OTAN et donc de l'alliance atlantique. Le programme du Livre blanc peut être lu comme une validation de ce scénario puisque l'Union européenne pense pérenniser le fonctionnement actuel de l'OTAN et espère le retour des États-Unis à de meilleurs sentiments en matière de coopération européenne.

3. Renforcement de l'Union européenne, puissance politique et donc militaire en devenir.

Malgré les réserves évoquées précédemment, ce scénario pourrait convenir pour caractériser le projet du Livre blanc, sauf que ce dernier n'affiche pas de dimension politique et se cantonne dans le domaine économique en prévoyant notamment le réarmement des nations européennes ainsi que la dynamisation et la régulation de l'industrie de l'armement. Le renforcement de l'Union comme puissance politique passera inévitablement par des mesures structurelles de nature fédérale ou confédérale avec des degrés d'intégration différents suivant les pays. Il reste un préalable à cette indispensable transformation : la reconnaissance des valeurs qui fondent notre Union et nous différencient des autres cultures : la démocratie, la liberté d'expression, les droits de l'homme, etc. Enfin ce scénario 3 nécessite une légitimité et un leadership politique qui semblent pour l'instant faire défaut.

Le temps des choix et des décisions, actions éminemment politiques, s'impose dès lors. Les termes de l'alternative sont claires : continuer sur les brisées actuelles et sombrer, c'est-à-dire perdre notre influence, celle de l'Union européenne et celle de chaque nation qui la compose, mais en gardant sa souveraineté qui pour le moins sera très dévalorisée, ou aller vers plus d'intégration en visant une solution fédérale ou confédérale, en perdant, dans les deux cas, une part de souveraineté, mais en gagnant en influence sur la base d'une souveraineté nouvelle qui magnifie les souverainetés des nations qui composent l'Europe : son territoire, son histoire, sa culture, ses réalisations scientifiques et techniques, sa puissance économique.

En 1996, Henry Kissinger évoquait dans son ouvrage *Diplomatie* la constitution d'un « nouvel ordre mondial (qui) apportera, comme ceux auxquels il succède, la réponse à trois questions : quelles sont les unités fondamentales de l'ordre international ? Comment s'exerce leur interaction ? Quels sont les buts expliquant cette interaction ? »⁴⁰ Il importe donc, alors que nous

40 Page 734, Henry Kissinger, *Diplomatie*, Fayard, 1996

sommes arrivés à une nouvelle charnière de l'ordre mondial, que l'Europe mette tout en œuvre pour compter comme « unité fondamentale » ou ... s'efface.

Pour nous guider sur les chemins sinueux et dangereux des décisions, ayons toujours présents à l'esprit les souvenirs d'un Européen, ceux de Stéphan Zweig⁴¹, ballotté dans les tourmentes de l'histoire : « On croyait aussi peu à des rechutes vers la barbarie, telles que des guerres entre les peuples d'Europe, qu'aux spectres ou aux sorciers ; nos pères étaient tout pénétrés de leur confiance opiniâtre dans le pouvoir infaillible de ces forces de liaison qu'étaient la tolérance et l'esprit de conciliation. Ils pensaient sincèrement que les frontières des divergences entre nations et confessions se fondraient peu à peu dans une humanité commune et qu'ainsi la paix et la sécurité, les plus précieux des biens, seraient imparties à tout le genre humain.

Il nous est aisé, à nous, les hommes d'aujourd'hui, qui depuis longtemps avons retranché le mot « sécurité » de notre vocabulaire comme une chimère, de railler le délire optimiste de cette génération aveuglée par l'idéalisme, pour qui le progrès technique de l'humanité devait entraîner fatalement une ascension morale tout aussi rapide. Nous qui avons appris dans le siècle nouveau à ne plus nous laisser étonner par aucune explosion de la bestialité collective, nous qui attendons de chaque jour qui se lève des infamies pires encore que celles de la veille, nous sommes nettement plus sceptiques quant à la possibilité d'une éducation morale des hommes. »

Qu'en retenir sinon que la paix et la sécurité sont nos biens les plus précieux qui se méritent et que l'on ne peut acquérir ou préserver sans effort ? Mais, au-delà du scepticisme désabusé de Stephan Zweig, la paix et la sécurité, qui confinent à la condition humaine, gagnent à être confortées par une « éducation morale des hommes », du moins il faut y croire ou l'espérer.

Il est donc temps de devenir des « artisans de paix », il est temps de restaurer et conforter la paix en Europe, il est non moins temps de consolider la sécurité en Europe, il est temps de donner à la défense européenne le cadre juridique dont elle a besoin pour s'incarner, il est temps aussi d'imaginer les actions informatives ou mieux les actions éducatives qui permettront aux citoyens de l'Europe de prendre toute la mesure d'une telle réforme en la resituant dans son contexte d'une culture plusieurs fois millénaire.

Il est temps d'agir, mais pour autant il ne faut pas agir dans la précipitation. « Festina lente » dit la devise que l'empereur Auguste avait faite sienne. « Hâte-toi lentement », nous dit cet adage latin sous la forme d'un bel oxymore parfaitement adapté à cette nouvelle étape de la construction européenne.

Rappelons à ce stade aux élites politiques des deux nations déterminantes, la France et l'Allemagne, qu'ils ont plus que jamais une responsabilité fondatrice dans la construction de la nouvelle Europe politique.

Au risque de nous répéter, ajoutons que le lent et profond processus de création d'une défense des nations européennes n'exige pas un consensus total et définitif de celles-ci, difficile à obtenir face aux menaces de veto de certains, mais requiert, dans un premier temps du moins, un engagement de nations souveraines volontaires, précisément autour de la France et de l'Allemagne, comme l'Italie, l'Espagne et la Pologne notamment auxquelles pourraient se greffer rapidement d'autres nations européennes appartenant ou non à l'Union Européenne, comme le Royaume-Uni ou encore la Suisse ou la Norvège. En somme, la construction de la défense européenne, ce n'est pas tout ou rien, mais elle doit progressivement devenir une réalité tangible.

Rappelons enfin qu'au-delà de la paix et de la sécurité, est en jeu ici l'autonomie de l'Europe. Simone Veil le soulignait déjà le 18 juillet 1979 dans son discours d'investiture à la présidence du Parlement européen : « Notre Europe doit être l'Europe de l'indépendance. Non qu'il lui faille affirmer une indépendance agressive et conflictuelle, mais parce qu'il est essentiel qu'elle puisse déterminer les conditions de son développement de manière autonome. » Si en effet l'Europe unie

41 Stephan Zweig, *Le Monde d'hier, Souvenirs d'un Européen*, LldP, Belfond, 1982, 1993, p. 18 et 19

ne doit pas devenir une nouvelle puissance impériale globale, elle doit cependant s'imposer dans le concert des relations internationales comme un phare indiquant les voies de la paix au milieu des menaces de toutes sortes et un modèle répondant à un nouveau paradigme assurant la primauté de l'intérêt général et privilégiant l'ouverture et la solidarité : les citoyens européens ne pourraient que s'en féliciter non seulement sur le strict plan de la défense et de la sécurité, mais aussi sous l'angle économique, social et écologique. Plus précisément une telle approche globale concédant une large place à l'écologie et à l'adaptation au changement climatique sortirait l'Union européenne de la logique impériale de puissance pour la conforter dans une politique de responsabilité et d'ouverture, gage d'un large consensus dans le renforcement progressif des liens du nouveau pôle politique européen émergeant entre les États-Unis, la Russie et la Chine.

Reprenons maintenant le fil du discours que Simone Veil tenait en 1979 pour conclure avec elle en soulignant l'importance du modèle européen : « Puissions-nous ainsi (...) éprouver le sentiment d'avoir fait progresser l'Europe. Puissions-nous surtout avoir pleinement répondu à l'espérance que suscite cette Assemblée, non seulement chez les Européens, mais parmi tous ceux qui, dans le monde, sont attachés à la paix et à la liberté. »

Niort, le 6 juin 2025

Note de synthèse de l'étude

Constats et recommandations

Les constats

Une défense européenne à l'épreuve

La défense est une préoccupation relativement récente pour l'Union européenne, formalisée par le traité de Lisbonne de 2007 qui a instauré la Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC), un volet de la Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC). Cette politique permet à l'UE de mener des opérations civiles et militaires à l'étranger, telles que le maintien de la paix, l'aide humanitaire, la prévention des conflits et le conseil militaire. Cependant, depuis l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 et l'invasion de l'Ukraine en 2022, la question de la défense européenne est revenue au centre des préoccupations.

La nomination d'Andrius Kubilius, un Lituanien, au poste de commissaire à la défense en 2024 reflète une volonté de renforcer cette dimension, mais des défis persistent. Les divisions internes, exacerbées par des groupes pro-russes au Parlement européen et des leaders comme Viktor Orban, compliquent l'unité. Et surtout, l'élection de Donald Trump en 2024, avec ses déclarations hostiles et son repli annoncé, place l'UE dans une position critique, la forçant à faire des choix décisifs pour son avenir.

Le grand échiquier eurasien

L'UE est confrontée à un environnement géopolitique complexe, décrit comme un "grand échiquier" par Zbigniew Brzezinski dans son ouvrage de 1997. Les États-Unis, première puissance globale, ont historiquement dominé grâce à leur contrôle des mers, leurs forces militaires et leur influence économique, médiatique et culturelle. Cependant, sous Donald Trump, un repli américain est amorcé, motivé par le slogan "Make America Great Again" et une focalisation sur la rivalité avec la Chine, au détriment de l'engagement en Europe. Ce changement bouleverse l'ordre international, remettant en question la fiabilité des États-Unis comme allié.

La France et l'Allemagne, moteurs de l'UE, cherchent à promouvoir une Europe unie, mais leurs visions divergent parfois. La France privilégie une approche géostratégique autonome, tandis que l'Allemagne s'affirme comme une locomotive économique et un leader potentiel. La Russie, malgré son affaiblissement post-soviétique, reste un acteur majeur sous Vladimir Poutine, qui ambitionne de restaurer l'influence russe, notamment via l'Ukraine, vue comme un pivot géopolitique. Sans l'Ukraine, la Russie perdrait son statut impérial en Eurasie, ce qui explique son agressivité. La Chine, en pleine ascension, intervient de manière de plus en plus agressive en mer de Chine méridionale et modifie les équilibres en Asie. L'Inde émerge comme une puissance régionale avec une population en pleine expansion estimée à environ 1,46 milliard d'habitants,

L'UE, quant à elle, peine à s'imposer comme un acteur géostratégique. Brzezinski notait en 1997 que les États-Unis soutenaient officiellement une Europe unie, mais leur attitude ambiguë, favorisant parfois le Royaume-Uni ou l'Allemagne, a freiné l'unification. En 2025, les critiques virulentes du vice-président américain J.D. Vance contre les valeurs européennes à Munich ont accentué les tensions, révélant une différence d'appréciation avec la vision américaine de 1997, qui voyait l'Europe comme un tremplin pour la démocratie.

La construction européenne et ses limites

L'UE est née d'une ambition économique, débutant avec la CECA en 1952, les traités de Rome en 1957, et évoluant via l'Acte unique (1986), Maastricht (1992), la monnaie unique (1999) et Lisbonne (2007). De six membres, elle en compte aujourd'hui 27, représentant 450 millions d'habitants. Économiquement, l'UE est un géant, avec un PIB de 18 000 milliards d'euros, un surplus commercial de 150 milliards et une balance des paiements excédentaire de 600 milliards en 2025. Cependant, ses faiblesses incluent une croissance faible (moins de 1 %), un chômage à 5,9 % et une inflation à 2,7 %.

Politiquement, l'UE reste un "nain", incapable de parler d'une seule voix. La défense est une préoccupation tardive, marquée par l'échec de la Communauté Européenne de Défense (CED) en 1954, rejetée par la France pour des raisons de souveraineté. Le traité de Lisbonne a introduit la PSDC, qui permet des missions civiles et militaires (37 depuis 2003, dont 22 en cours), mais les États membres conservent leur souveraineté en matière de défense, rendant la coordination difficile. La clause de défense mutuelle (article 42.7) oblige les membres à s'entraider en cas d'agression, un engagement réaffirmé par la France, la Suède, la Finlande et le Danemark face à la guerre en Ukraine.

Le repli américain et ses conséquences

Le repli annoncé des États-Unis sous Trump marque un désengagement de l'Europe, avec une réorientation vers le Pacifique pour contrer la Chine. Cette stratégie, esquissée dans la National Defense Strategy de 2022, considère la Russie comme une menace "aiguë" mais temporaire, et la Chine comme un défi structurel. L'aide massive des États-Unis à l'Ukraine (35 milliards de dollars, 20 000 soldats supplémentaires) n'est qu'un investissement temporaire pour libérer des ressources face à la Chine. Ce désengagement fragilise la sécurité européenne, notamment pour les pays de l'Est, et remet en question la crédibilité de l'OTAN, pilier de la défense collective.

Économiquement, Trump privilégie une guerre commerciale, accusant le reste du monde de "pillier" l'Amérique. Cela affecte l'UE, un géant économique mais dépendant militairement des États-Unis. La "boussole stratégique" de l'UE, adoptée pour renforcer son autonomie, reste limitée, car plus de 60 % des investissements militaires profitent à l'industrie américaine (F35, chars Abrams). L'absence d'une base industrielle et technologique de défense (BITD) européenne cohérente entrave l'autonomie.

Les menaces multiples

L'UE fait face à de nombreuses menaces internes et externes. Les divisions politiques sur l'infiltration de l'islam politique et les influences pro-russes ou eurosceptiques fragilisent l'unité. La Russie de Poutine cherche à restaurer son statut de grande puissance, utilisant l'agression de l'Ukraine et des moyens hybrides (cyberattaques, ingérence électorale). La Chine, bien que non hostile, exerce une influence via des outils comme TikTok. La pression démographique africaine, avec une population qui pourrait atteindre 2,5 milliards d'ici 2050, génère des flux migratoires massifs, créant des tensions sociales et culturelles. Enfin, les États-Unis, en se repliant, et certains membres de l'UE, tentés par l'illibéralisme, menacent les valeurs démocratiques.

L'identité européenne en question

L'UE peine à définir son identité. Julien Benda, en 1933, appelait à une révolution intellectuelle et morale, ancrée dans les valeurs gréco-romaines et judéo-chrétiennes, pour forger une Europe universelle, basée sur la démocratie et le respect de la personne. La civilisation judéo-chrétienne, bien que critiquée comme excluante, a façonné l'Occident, et se trouve confrontée au dynamisme intrusif de l'islam.

Les recommandations

Le Livre blanc sur la défense européenne

Le Livre blanc, publié le 19 mars 2025 par la Commission européenne, propose une feuille de route pour renforcer la défense de l'UE d'ici 2030. Face à la menace russe, qui consacre 40 % de son budget à la défense, l'UE vise une posture militaire dissuasive. Le plan "ReArm Europe" autorise les États à s'endetter jusqu'à 4,5 % du PIB et propose 150 milliards d'euros de prêts "Safe" pour des achats groupés auprès d'industries européennes, visant à réduire les coûts et à créer des champions industriels. Ce plan vise à renforcer la BITD (base industrielle et technologique de défense) et à réduire la dépendance aux fournisseurs non européens. Cependant, le Livre blanc rejette une armée supranationale, laissant les États responsables de leurs forces.

Une réforme globale pour une Europe des nations

Une alternative ambitieuse propose une réforme structurelle pour une "Europe des Nations". Politiquement, l'UE doit privilégier des instances élues, non cooptées, pour redonner une dimension politique à la construction européenne. Militairement, une indépendance totale est visée, rompant avec la tutelle américaine et l'OTAN. Les États augmenteraient leurs budgets de défense à 5 % du PIB, financeraient la recherche, et coopéreraient pour une BITD durable, avec des tâches réparties pour éviter les doublons. Les forces nationales resteraient autonomes mais harmonisées, sans uniformisation, et des réserves seraient développées. La question linguistique serait résolue par l'usage de langues nationales et de deux ou trois langues de travail, dont le français.

Organisation du commandement

Un chef interarmées unique, sous un pouvoir politique élu, coordonnerait les forces, appliquant les principes d'unité, de concentration et d'économie des forces. Des corps multinationaux seraient organisés par zones géographiques (Baltique, Méditerranée, etc.), avec des commandements pour l'aérospatial et la marine. Au niveau tactique, les unités nationales prédomineraient, mais des éléments étrangers pourraient être intégrés. Chaque État contribuerait selon ses capacités, certaines armées se spécialisant (renseignement, transport). Une défense opérationnelle du territoire (DOT) compléterait la dissuasion, montrant la résilience des peuples européens.

Une Union européenne hybride

Pour "finir" l'Europe sans "en finir", une approche hybride, mêlant fédéralisme et confédéralisme, sans supprimer les souverainetés nationales, est proposée. L'UE pourrait créer un budget de défense commun, géré centralement, établir une agence européenne de l'armement pour coordonner la production, former un corps d'armée permanent, dépassant les EU Battlegroups, développer un état-major européen analogue à celui de l'OTAN, adopter le vote à la majorité qualifiée pour la PESC, standardiser équipements, formations et logistique.

Une dissuasion nucléaire étendue

Face à un possible désengagement américain de l'OTAN, la France, seule puissance nucléaire indépendante au sein de l'UE, avec ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins balistiques et ses avions Rafale équipés de missiles ASMP pourrait offrir une protection dissuasive crédible aux membres de l'UE. Conformément à sa doctrine elle conserverait sa totale liberté d'organisation et d'emploi de ces moyens. Compatible avec l'article 42.7 du TUE, cette option impliquerait dès à présent un dialogue stratégique intra-européen et l'organisation d'exercices alliant forces stratégiques françaises et celles d'autres pays de l'UE.

Conclusion : saisir l'opportunité

L'Europe est à la croisée des chemins. Le repli américain et les provocations russes offrent une chance unique de bâtir une défense autonome. L'UE doit ancrer sa défense dans ses valeurs, héritées des traditions gréco-romaines et judéo-chrétiennes, qui prônent l'universel, la démocratie et le respect de la personne. Elle doit promouvoir ces valeurs par l'exemple, tout en affrontant les menaces.

Le Livre blanc marque un progrès économique, mais une réforme globale, politique et militaire, est nécessaire. Une Union des Nations Européennes, hybride et unie, pourrait garantir la paix, en s'appuyant sur une BITD forte, une coopération renforcée et, potentiellement, une dissuasion nucléaire élargie. L'UE doit agir vite pour exister et protéger ses peuples.

Bibliographie

- **Albert Michel**, Capitalisme contre capitalisme, Seuil
- **Brzezinski Zbigniew**, Le Grand échiquier, L'Amérique et le reste du monde, 1997, Réédition Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2023, 275 pages
- **Clemenceau Georges**, Grandeurs et misères d'une victoire, éd.Perrin, coll.Tempus, 2016
- **Kissinger Henry**, Diplomatie, 1996, Fayard, 960 pages
- **Maalouf Amin**, Le Labyrinthe des Égarés, L'Occident et ses adversaires, LldP, 2023
- **Ménat Pierre**, L'Union européenne et la guerre, Ed. L'Harmattan, 2023, 146p.
- **Montbrial (de) Thierry**, L'Ère des affrontements, Dunod, 2025, 552 pages
- **Obadia Claude**, Lumières en berne ? Réflexion sur un présent en mal d'avenir, L'Harmattan, 2011, 144 pages
- **Slobodian Quinn**, Le capitalisme de l'apocalypse, ou le rêve d'un monde sans démocratie, Seuil
- **Zweig Stefan**, Le Monde d'hier, Souvenirs d'un Européen, LLdP